

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2209 - VENDREDI 16 JANVIER 2015

CAN 2015

# C'est parti pour la course vers la couronne



Le Diables rouges peu avant la première séance d'entraînement à Bata

## DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

### L'UP et le RDD rejoignent le bloc des « anti-changement »

Anciens alliés du Parti congolais du travail et membres de la mouvance présidentielle, l'Union pour le progrès (UP) de Jean Martin Mbemba et le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) de Jacques Joachim Yhombi Opango ont joint leur voix à celles des autres partis et associations

hostiles au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Ces deux formations politiques ayant récemment suspendu leur partenariat politique avec le PCT ont cosigné jeudi, avec les partis de l'opposition, une déclaration dans laquelle ils protestent contre toutes velléités de changement de l'acte

fondamental.

« Les Congolais attendaient du président de la République une réaffirmation claire de son engagement solennel à respecter la Constitution du 20 janvier 2002 et le terme de son mandat, tel qu'il l'avait déclaré dans son serment », précise la déclaration. [Page 2](#)

Seize prétendants à la couronne dont les Congolais prennent le départ demain pour la course vers le prestigieux trophée de la 30<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football.

Qui succédera au soir du 8 février au Nigeria, détenteur du trophée, grand absent de la compétition?

Arrivés mercredi soir à Bata dans des conditions quelque peu difficiles après une escale de près d'une heure à Malabo où ils étaient soumis à un contrôle sanitaire, les Diables rouges ont amorcé avec sérénité leur première séance d'entraînement hier.

Le Congo qui retrouve la CAN après 15 années d'absence hérite d'un groupe équilibré à la différence des groupes C et D. Cette année, les Diables rouges ont beaucoup de défis à relever à commencer par celui de franchir le premier tour pour ainsi marquer leur retour sur l'échiquier continental. [Pages 13-20](#)

## SANTÉ PUBLIQUE

### À quand donc la réouverture des hôpitaux Blanche Gomez et Talangai ?



L'hôpital de base de Talangai

Revenant sur les promesses non tenues de son collègue Jean-Jacques Bouya l'année dernière, le ministre de la Santé, François Ibovi, a annoncé, sans avancer de date, la réouverture au cours de cette année des hôpitaux de Talangai et Blanche Gomez. Les deux établissements manquent cruellement aux Brazzavillois dont l'accès aux soins de santé ne fait que se dégrader tant quantitativement que qualitativement. L'hôpital de base de Talangai a été fermé suite au drame du 4 mars 2012 à Mpila, alors que l'hôpital Mère et enfant de Blanche

Gomez l'a été pour travaux depuis 2006. Leur réouverture annoncée l'année dernière par le gouvernement n'a pas eu lieu.

En annonçant l'échéance pour cette année, le ministre de la Santé a également martelé sur l'intérêt du projet des hôpitaux généraux dans les départements du Congo. [Page 6](#)

## CINÉMA

### Un film congolais au festival de Rotterdam

Le film « Epicuria Adulterous eyes of doves » du jeune réalisateur congolais Ori Huchi Koza Kayser sera diffusé à la 44<sup>e</sup> édition du Festival international du film de Rotterdam, aux Pays-Bas, prévu du 21 janvier au 1<sup>er</sup> février. [Page 24](#)

## ÉDITORIAL

### Allez les Rouges

[Page 2](#)

## ÉDITORIAL

# Allez les Rouges !

Il est bien vrai que l'on ne sait jamais ce que réservent aux sportifs d'une nation les grandes joutes qui s'organisent à intervalles réguliers sur les cinq continents, mais il l'est tout autant que dans ces activités humaines, comme dans bien d'autres, le moral compte autant sinon même plus que le physique. Et de ce point de vue le Congo, notre pays, aborde la Coupe d'Afrique des Nations 2015 dans les meilleures conditions possibles.

Certes, l'équipe les Diables rouges, qui portera ses couleurs demain dans le stade de Bata, a connu dans les derniers mois bien des hauts et des bas, remporté et perdu bien des matchs, suscité de grands espoirs et provoqué de lourdes déceptions. Mais au total elle a accompli avec un talent certain le parcours long et difficile qui conduit les joueurs à affronter leurs adversaires dans des matchs de légende. Et la voici de nouveau au seuil d'une journée historique qui la verra s'affirmer, ou au contraire s'effondrer devant des milliers de spectateurs, des centaines de caméras, une forêt de micros.

Gagnera-t-elle ou perdra-t-elle ce match au cours duquel se jouera d'une certaine manière son avenir ? Nous ne nous hasarderons évidemment pas à émettre un pronostic car le sport en général et le football en particulier réservent toujours des surprises. Mais nous dirons ici avec fierté que les Diables rouges ont accompli l'essentiel du chemin en se préparant avec ardeur à cette CAN 2015 qui elle-même a connu dans sa préparation les étonnantes péripéties qui l'ont finalement conduite en Guinée Équatoriale.

Du parcours que notre équipe nationale a accompli et qui lui permettra demain d'ouvrir cette nouvelle édition de la coupe africaine ressort la double constatation d'une préparation physique efficace et d'une volonté certaine de gagner. Ce qui signifie qu'une réédition de l'exploit accompli en 1972 par l'équipe nationale du Congo n'a rien d'impossible, ni d'illusoire si le cerveau et les muscles des joueurs travaillent en symbiose.

Allez les Rouges ! Le Congo tout entier vous accompagne, vous soutient, place en vous tous ses espoirs.

*Les Dépêches de Brazzaville !*

## DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

## L'UP et Le RDD se rapprochent de l'opposition

L'Union pour le Progrès (UP), de l'ancien ministre, Jean-Martin Mbemba et le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), de Jacques Joachim Yhombi Opango ont signé le 15 janvier, à Brazzaville, une déclaration contre le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.



Les partis politiques, associations et individualités signataires de ladite déclaration

Cette prise de position de ces deux formations politiques qui émargeaient jusqu'à la date récente à la majorité présidentielle, les conduit directement dans le registre des partis de l'opposition. Car, aucune formation politique de la majorité, en dehors du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (M.C.D.D.I), n'a encore protesté contre le changement de la Constitution.

Selon ces partis, associations et individualités présents à cette rencontre et qui ont paraphé le document, le message de vœux du chef de l'Etat à la nation, n'a pas répondu aux attentes du peuple congolais. « Les Congolais attendaient du président de la République une réaffirmation claire de son engagement solennel à respecter la Constitution du 20 janvier 2002 et le terme de son mandat, tel qu'il l'avait déclaré dans

son serment », a souligné la déclaration.

Toujours selon ce texte, au lieu d'adopter cette position de sagesse, le chef de l'Etat a « malicieusement » réaffirmé son intention de changer la Constitution aux fins de briguer un troisième mandat au moyen d'un projet de référendum.

Pour ces partis politiques, associations, société civile et individualités signataires de la déclaration, ils ont noté « qu'en affirmant que l'élection présidentielle a lieu en 2016 et que nous avons le temps de voir venir (...), le président de la République cherche à piéger le peuple et l'opposition ».

D'autre part les signataires de la déclaration ont estimé que le dialogue que propose le chef de l'Etat et qui aurait pour thème central le débat sur la Constitution, est un leurre et même un piège destiné à diviser les partis politiques, les mouvements

et les plateformes opposés au changement de la Constitution.

Ces derniers soutiennent que l'élection présidentielle de 2016 se tienne dans les délais prévus par l'article 62 de la

Constitution qui dispose que « le premier tour du scrutin de l'élection du président de la République a lieu 30 jours, au moins, et 40 jours, au plus, avant la date d'expiration du mandat du président de la République en exercice ».

« Il faut dès maintenant et avec le concours de la communauté internationale réunir un certain nombre de conditions au nombre desquelles l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle loi électorale impartiale, la mise en place d'une commission paritaire de recensement chargée de réaliser d'accord-parties, un vrai recensement administratif spécial, pour déterminer un corps électoral fiable, etc. », a noté la déclaration. Signalons que malgré le fait que le M.C.D.D.I ait pris part à cette rencontre, il n'a pas signé la déclaration.

*Jean Jacques Koumbema*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence: Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Coordination : Rose-Marie Bouboutou  
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau  
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## DIALOGUE NATIONAL

# Le CRJIR milite pour une concertation constructive

**Le Cercle de réflexion de la jeunesse indépendante et républicaine (CRJIR), a remis officiellement, le 14 janvier à Brazzaville, les conclusions de ses travaux au député José Cyr Ebina, afin qu'il serve de canal pour faire entendre leur voix dans les instances de prise de décision.**

Ce réseau d'associations a passé en revue les actions accomplies par le gouvernement, avant de dresser un bilan critique sur l'état de la nation. Après plusieurs jours de réflexion sur des questions de la vie nationale, cette jeunesse, dite libre et indépendante a fait l'équilibre. Pour apporter sa pierre à l'édifice, elle s'est penchée sur les indicateurs de paix et ceux susceptibles de menacer la paix au Congo, notamment dans les domaines de la politique, de la défense et sécurité, de la santé et nutrition, de l'éducation, de la religion et autres. « Chers jeunes, nous devons nous approprier de la nation et de la République, parce qu'elles sont les garanties de notre liberté et nous en sommes les héritiers. La jeunesse congolaise montre qu'elle est à même d'apporter son savoir, son expertise dans toutes les questions relatives à la vie sociale, qu'elles soient d'ordre politique, économique, social, sécuritaire, environnemental. Cela commande que sa voix soit prise en compte à travers les différentes délibérations que mènent les acteurs politiques, au sujet de l'avenir du Congo », a déclaré la coordinatrice du CRJIR, Chynauldat Bangue.

## Les jeunes saluent l'action du gouvernement

Cependant, le CRJIR a reconnu l'effort de l'exécutif au regard de ses différentes réalisations. Ce réseau d'associations a relevé, entre autres, la diminution significative des assassinats et

de meurtres, l'amélioration de la liberté d'expression qui, selon lui, contribue de façon expressive au renforcement de la démocratie. Ces jeunes ont salué la construction des Tribunaux de grande instance, ainsi que d'hôpitaux généraux dans certaines localités. Ils ont également reconnu la volonté du gouvernement à résoudre l'épineux problème de transport en commun dans les grandes villes ; la bonne gestion de l'écosystème à travers son projet de reboisement fait montre d'une responsabilité encourageante, s'est-il réjoui.

## Les jeunes expriment leur mécontentement

Sur la dénonciation des faits susceptibles de menacer la démocratie, la paix et le développement, le CRJIR a condamné l'incitation à la violence et à la haine tribale, la délivrance d'acte d'état civil aux étrangers, la création des partis politiques sur des bases ethniques, le mauvais découpage électoral. Cette plateforme associative a surtout insisté sur le port d'arme non contrôlé, la présence trop visible des agents de sécurité en arme de guerre, qui représente un facteur de traumatisme pour les populations ; le recrutement des agents inciviques et de moralité douteuse ; l'existence des fumoirs dans les quartiers. Vu l'état d'impunité, le détournement et l'utilisation de la justice au profit des plus forts, le manque de personnel et des produits pharmaceutiques dans les structures sanitaires ainsi que le manque d'éthique et d'humani-



José Cyr Ebina posant avec les jeunes du CRJIR

nisme de la part du personnel médical, l'absence de contrôle et de prise en charge des malades mentaux, la systématisation de la fraude, la mauvaise organisation du système éducatif, l'octroi non équitable des bourses ; cette jeunesse dite indépendante et républicaine condamne, avec fermeté, ce système. Dans le même ordre, vu la difficulté de logement, il est impérieux que l'Etat définisse la nature sociale des logements sociaux, qui selon cette jeunesse s'apparentent aux logements de prestige. Le chômage, la non prise en compte des personnes vulnérables, la lenteur dans le traitement des dossiers de retraite, l'enrichissement illicite d'une poignée d'individus au détriment de la majorité de la population, l'insuffisance du matériel agricole, le flux migratoire incontrôlé, la manipulation de l'opinion, le piratage des chefs-d'œuvre artistiques, l'intégrisme religieux, ces jeunes veulent que des politiques appropriées soient mises en œuvre par les pouvoirs publics, pour changer l'état actuel des choses. À cet effet, ils suggèrent que soit mise en place une politique

réelle basée sur l'acceptation de la différence comme fruit d'épanouissement et de développement. « En effet, l'émergence du Congo et du continent africain passe par la jeunesse qui en est le dépositaire. Nous pouvons affirmer qu'une réforme de la gestion du pays soutenu par le CRJIR est nécessaire au renforcement de la démocratie. C'est le sens de cette réflexion qui se veut être une contribution à soumettre à la nation congolaise en général, et à l'ensemble des intellectuels en particulier, dans la perspective de construire une nation de cohésion sociale, démocrate, unie et prospère », a fait savoir ce réseau d'association.

## Les jeunes intéressés par le dialogue national

« Nous savons que la tâche n'est pas aisée, puisque cela inclut plusieurs domaines. Cependant, le Gouvernement se doit de mener des actions concrètes afin de réduire progressivement les maux qui minent notre société. Nous jeunes indépendants et républicains croyons qu'il ne

faille pas mettre la charrue avant les bœufs, mais pensons qu'il est plus que jamais important que les forces vives de la nation réfléchissent ensemble sur de véritables problèmes qui gangrènent notre société. Cela autour d'un dialogue constructif débarrassé de toutes formes d'a priori. Ce qui demeure le seul moyen de résolution pacifique des différends, autour de la gestion des affaires du pays », a conclu le CRJIR.

Créé récemment, le CRJIR est un espace où les jeunes du Congo, de toutes sphères confondues, se réunissent pour réfléchir autour des questions vitales de la nation. Ces jeunes, une fois intégrés dans le cercle ne représentent aucun parti politique, aucune confession religieuse, aucune association. Ils se disent indépendants et prônent l'intérêt général de la jeunesse en particulier et des Congolais en général. Ainsi, ce réseau d'associations entend, dans sa mission, partager les valeurs républicaines et faire la promotion d'une culture de paix dans un esprit démocratique.

Josiane Mambou Loukoula

## ENERGIE ET HYDRAULIQUE

# La tutelle compte satisfaire les attentes des populations

**En vue d'être à même de répondre à la demande croissante de la population congolaise en approvisionnement en eau et en électricité, trois axes devraient être appliqués. Il s'agit d'une meilleure gestion des ressources humaines, du respect de l'éthique et la détermination dans le travail.**

Le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Henri Ossebi a appelé ses collaborateurs à se mettre résolument au travail durant l'exercice 2015, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux de Nouvel an, le 15 janvier à Brazzaville.

« Pour 2015, point n'est besoin de prétendre faire une sensation en vous prescrivant une feuille de route originale. Le décor est déjà planté, les problèmes sont connus, et surtout la voie est tracée. J'attends de vous des résultats concrets », a-t-il déclaré.

Ajoutant : « les performances que vous avez commencé à réaliser sous le contrôle perma-

nent de vos conseils d'administrations, doivent vous inciter à plus de sérieux et de rigueur dans la gestion au quotidien de vos ressources devenues appréciables ».

Bref aperçu de l'exercice 2014

Comme l'année 2015, en 2014 le ministère de l'Energie et de l'hydraulique avait également défini un calendrier constitué de sept missions à savoir le renforcement et la consolidation des réalisations structurantes nationales, dans une synergie constante avec les grands travaux. Cette fusion s'est traduite notamment par la poursuite des travaux de construction de la centrale hydro-électrique de Liouesso et des lignes de trans-

ports associées ; le raccordement de la ville de Makoua au réseau de transport électrique national interconnecté ; la poursuite des travaux de construction des unités compactes de potabilisation de Ngamboussi à Pointe-Noire.

Dans le cadre de la poursuite de la réforme de la gouvernance et de la gestion des secteurs de l'électricité et de l'eau, on relève notamment la désignation des membres du conseil d'administration de la Société nationale d'électricité (SNE), le paiement des droits de tous les travailleurs de l'ex-société congolaise de production d'électricité.

Concernant la visibilité de ce ministère sur le terrain, suite au partenariat publics-privés avec EDF, SADE, Veolia ainsi qu'avec les opérateurs traditionnels, on retient selon le directeur de cabinet de cette structure, la réduction

de plus de 50% des interruptions générales de l'électricité de type (black-out).

S'agissant par ailleurs de l'étude tarifaire et de la demande du secteur de l'électricité, un retard a été remarqué lors de la sélection du consultant chargé de la réalisation des études. « Les résultats de ce dossier piloté par la Banque mondiale, seront disponibles d'ici à la fin du mois de mars prochain », a indiqué Roger Georges Adzama, présentant le bilan des activités de l'année dernière.

D'autres actions importantes menées l'an dernier ont porté sur la construction de 800 forages sur 4.400 en projet, dans le cadre du projet « Eau pour tous ». Les signatures des protocoles d'accords avec la Croix rouge en vue de réaliser des mini systèmes d'adduction d'eau potable dans

trois localités du Pool puis avec la société chinoise CGC, pour la construction de 19 forages dans les départements des Plateaux et de la Cuvette font parties des prouesses. A cela s'ajoute, la réalisation des travaux de construction d'ouvrages et d'assainissement des villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Malgré le bilan appréciable, marqué par des grandes réalisations, quelques événements malheureux, dus aux dégâts et aux pertes matérielles causés par les pluies diluviennes, ont été aussi enregistrés. Parmi ceux-ci on note : la rupture de la canalisation principale d'Itatolo suite à une érosion, l'écroulement des pylônes par ravinement à Brazzaville. Grâce à l'expertise des techniciens des deux sociétés concernées, l'essentiel avait pu être rattrapé.

Lopelle Mboussa Gassia

## INSERTION LEGALE

Société Alupro- Construction Sarl

Gérant: Mohamed HA OUI

Capital: 5.000.000 f

Siège: 39 Av Jean Marie Concko Centre ville

Activités:

Construction, génie civil, menuiserie industrielle, prestations de service, import/exportations  
Rccm: PNR/14B276 du 06/10/2014

## AVIS DE RECRUTEMENT

La société Silotec Congo procède à un recrutement au poste d'assistante de direction, la candidate devra avoir un master en assistantat.

Dossier fourni : CV + lettre de motivation.

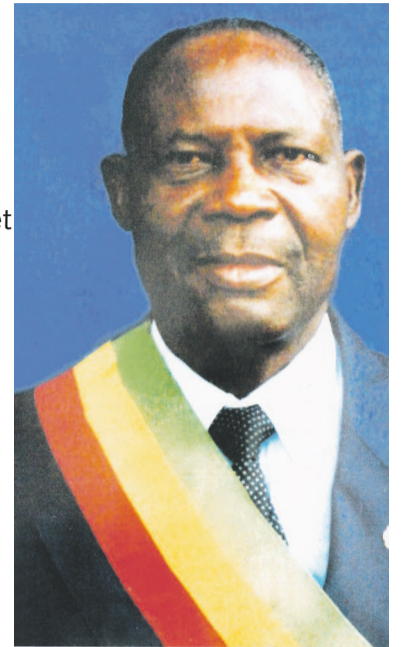
Expérience demandée (2 ans).

Pour tout contact, appelez nous au 06 631 70 17

E-mail : silotec\_congo@hotmail.fr

## PROGRAMME RELATIF AUX OBSEQUES de Pascal MOUASSIPOSSO MACKONGUY

<b>Samedi 17 janvier</b>	11 h 30 mn 19 h 25 mn 20 h 20 mn
Arrivée de la Dépouille Mortuaire, Aéroport Maya-Maya départ pour le domicile du Défunt, sis 278 rue Moulenda plateaux des 15ans	Recueillement au domicile familial sis 278 rue Moulenda plateaux des 15ans et danse traditionnelle veillée PCT
<b>Dimanche 18 janvier</b>	12 h 00 mn 16 h 00 mn
Départ pour La Congoise à Mpila Recueillement PCT Départ pour le palais des Congrès	
<b>Lundi 19 janvier</b>	08 h 45 mn 09 h 45 mn
	Départ pour l'aéroport fin de la cérémonie



Les « amis d'Olou », annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de Roland Pierre Olaogoun « Olou » survenu le 9 janvier, au CHU de Brazzaville (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°24 de la rue Baongo à Poto-poto.

Le programme des obsèques se présente comme suite :

- 9 h00 : levée du corps à la morgue municipale de B/ville
- 10h00 : recueillement au domicile avec absoute sur place
- 14h00 : enterrement au cimetière du centre ville
- 15h00 : fin de la cérémonie.



## IN MEMORIAM



15 janvier 2007-  
15 janvier 2015  
Voici huit(8) ans déjà, jour pour jour, qu'il a plu à l'Eternel de rappeler à lui notre regretté cher époux et père Abel Elenga. A l'occasion de ce triste anniversaire, la veuve et les enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

## Programme des obsèques du feu Joachim Boumpoutou «Ya Chim»

Décédé le 02 janvier à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville, l'inhumation de Joachim Boumpoutou se déroulera selon le programme ci-après :

- Vendredi 16 janvier
- 09h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé.
- 10h00 : recueillement au domicile familial sis 49 rue Nkouka Batéké à Baongo ( référence BRDM)
- 12 heures départ pour le village Louomo - Manzomo (route nationale n° 1 à 7 km de Mboukou ;
- Samedi 17 janvier
- Recueillement et mise en terre.
- 17heures fin de la cérémonie.

Dimanche 18 janvier, retour sur Brazzaville

Le chef de famille Mvimba  
Paul Matt Boudzoumou



## REMERCIEMENTS

Dieu nous avait donné, Dieu a repris. Fiat. Avec la disparition de sa tendre épouse, de leur bien-aimée mère, -grand-mère Wellot-Samba née Londa Brigitte, survenue à Brazzaville mardi 23 décembre 2014, François Wellot-Samba, ancien conservateur en chef de la bibliothèques universitaires, Père Francis Wellot-Samba, de l'ordre des dominicains, ses cadets et neveux, viennent de porter leurs écuelles au chaudron des douleurs. Puisqu'il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance, à vous tous qui les avez et continuez à les assister par vos appuis multiformes dans leur dure et inexorable épreuve, leur profonde gratitude...

« La mort n'est pas une chose si sérieuse; la douleur, oui. » (André Malraux)... « Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé! » (Alphonse de Lamartine).

Tendre « pélican » qui t'es offerte en holocauste pour nous donner la vie, si ta mort nous a été un moment, et notre douleur, le vide que tu nous laisses, un siècle, ... que le vibrant écho de ta retentissante exhortation testamentaire soit notre sempiternelle prière.

Oui, « nous apprendrons à aimer avant d'être aimés, de peur de mourir sans avoir aimé... ». Ce n'est qu'un au revoir, Bibi, Maman, Mamie.  
Requiescas in pace, repose en paix, Amen



## NÉCROLOGIE

Patric Willy Nguimbi, Agent hôtel Ledger et famille ont la profonde douleur d'annoncer au ministre Isidore Mvoubi, à l'honorable Médard Moussodia, à l'apôtre Anicet Massengo et à leurs proches amies et connaissances de Brazzaville et Pointe-Noire, le décès de leur frère, oncle, père Edmond Roger Sakamesso « président Sapy » décédé survenu le samedi 10/01/2015 à 16 heures à l'hôpital Central des armées Pierre Mobengo.

La veillée mortuaire a lieu dans la rue Mboté n 49 Moukondo.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Pour la famille, Nguimbi Patric



## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

## SPÉCIAL CAN 2015

« La Coupe d'Afrique, c'est toujours spécial. »

**Hervé Renard, sélectionneur de la Côte d'Ivoire, Eurosport, 3 décembre 2014**

« Les ambassadeurs congolais à la CAN 2015 sont venus solliciter la bénédiction du père de la nation afin d'aborder cette compétition dans la sérénité. Car, le chef doit donner la route. »

**Léon Alfred Opimbat, ministre des Sports et de l'éducation physique, Congo site, 14 janvier 2015**

« Nous devons donner un caractère solennel à cet événement de la CAN, il faut donc acheter les places pour remplir les stades. Que ceux qui ont les moyens aident les démunis ! »

**Teodoro Obiang Nguema, président équato-guinéen à la télévision nationale, 14 janvier 2015**

« Nous sommes outsiders, mais nous ne venons pas en victimes expiatoires. On va jouer notre chance à fond. »

**Florent Ibenge, entraîneur de la RDC, Africa Top Sport, 15 janvier 2015**

« Parfois, ce qu'on perd en qualité, on le gagne en solidarité et en esprit d'équipe. »

**Frédéric Kanouté, ancien attaquant vedette de l'équipe du Mali, Rfi, 15 janvier 2015**

« À ce stade de la compétition, toutes les équipes se valent. Il n'y a plus de petites équipes aujourd'hui. Il faut attendre les premiers matches pour pouvoir se prononcer. »

**Olivier Kapo, ancien international français d'origine ivoirienne, Afrik.foot, 14 janvier 2015**

« Il y a quatre points importants pour les joueurs. Ce sont des conditions de transport de qualité, une hôtellerie de qualité pour la restauration et surtout le sommeil, un bon terrain d'entraînement et un bon terrain de jeu. »

**Claude Le Roy, entraîneur des Diables rouges du Congo, RFI, 13 janvier 2015**

## ZONE INDUSTRIELLE DE MALOUKOU

## Quatre usines déjà en production expérimentale

Sur les seize usines prévues au complexe industriel de Maloukou, situé à près de 70 km au nord de Brazzaville, quatre unités sont, à ce jour, totalement achevées et sont rentrées en phase de production. D'après le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya, qui a visité ce chantier le 14 janvier, le reste du projet sera effectif avant la fin de l'année en cours.

Le ministre Jean Jacques Bouya était accompagné du représentant spécial du secrétaire gé-

cette unité qui fabrique toutes les qualités de tôles, a une capacité de production mensuelle de 300 tonnes, soit 3600 tonnes de tôles par an.

Ensuite, la délégation s'est rendue à l'usine de fabrication de tuyaux PVC, qui est, elle aussi, déjà en phase de production expérimentale. Elle produit les tuyaux PVC de toutes dimensions, avec une capacité de production annuelle estimée à 3600 tonnes, soit 300 tonnes le mois.

Très impressionnée, la délégation a poursuivi sa ronde à l'usine de rotomoulage, spécialisée dans

cette importante cité industrielle de Maloukou. Mon mandat en tant que représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Afrique, n'est pas seulement lié aux questions de paix et de sécurité, mais également à l'intégration économique. Car, on ne peut pas parler de développement économique. À voir ce qui se développe ici, on peut dire que le développement économique du Congo, sur le plan social est de mise, avec tous les éléments des bâtiments et travaux publics qui se fabriquent ici », s'est réjoui Abdoulaye Bathily.



Un échantillon de réservoirs en plastiques produits à l'usine de Maloukou (photo adiac)

ral des Nations unies en Afrique centrale, Abdoulaye Bathily, en séjour de travail à Brazzaville.

Le responsable onusien, qui a été reçu par le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso peu avant, tenait non seulement à se faire une idée réelle du complexe industriel de Maloukou Tréchet, mais surtout de mesurer la nature et la qualité d'investissements que le Congo met en place pour son développement.

Constat, sur les seize usines ainsi que les quatre entrepôts prévus, sont d'ailleurs toutes installées, du point de vue technique. En effet, les deux responsables ont visité essentiellement les quatre unités, déjà toutes en phase de production expérimentale. Il s'agit notamment des usines de fabrication des tôles où tout fonctionne déjà normalement et les premiers produits déjà disponibles sont d'ailleurs appréciés par tous.

la fabrication des objets en plastique. Cette usine fabrique déjà des réservoirs et/ou tonneaux de 3000 litres. Les produits peints parfois aux couleurs nationales s'utilisent déjà dans le cadre du projet Eau pour tous dans les zones rurales du pays.

Cette unité produit aussi des poubelles, des cuvettes et plein d'autres produits plastique.

Jean Jacques Bouya et sa suite ont aussi visité l'usine de fabrication de poutre à béton, elle aussi est actuellement opérationnelle. Cette unité est spécialisée dans la fabrication des petits bétons préfabriqués.

Pour finir, les deux responsables et leurs collaborateurs sont allés toucher du doigt la fabrication de fils électriques, ainsi que la fabrication des carreaux et de briques cuites. Deux unités de production fin prêtes qui n'attendent plus que le démarrage.

« Je suis très ravi de visiter

## Un tour éclair au stade olympique de Kintélé

De passage, la délégation a marqué une escale au chantier de construction du nouveau stade olympique de Kintélé, question de constater le niveau d'exécution des travaux. Laquelle infrastructure sportive abritera le cinquantenaire des Jeux africains de septembre prochain.

Tour à tour, ils ont visité le stade en construction d'une capacité d'accueil de près de 70.000 places ; le Palais des sports et/ou gymnase de 1046 places, ainsi que le complexe nautique d'environ 2000 places.

D'après les techniciens rencontrés sur place, dans l'ensemble, les travaux sont déjà exécutés à près de 72 % et les délais seront tenus car, le complexe sportif sera prêt dès le mois de juin prochain ce, à la grande satisfaction du ministre Jean Jacques Bouya. « Nous sommes confortés par la présence du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, pour ne pas être pris au piège comme le commun de mortel qui pense que les Nations unies c'est simplement pour gérer et prévenir les conflits. Alors que les Nations unies ont aussi la responsabilité de voir comment chaque Etat et chaque région assure son développement », a-t-il conclu.

**Firmin Oyé**

## À LOUER

Nous faisons louer un Dépôt de 27m de Longueur sur 9,50m de Large au centre ville, précisément sur l'avenue des manguiers à côté de la chambre froide de Jhony (Beach).

Contacts : 06 655 80 00 / 06 912 82 82



Une expertise à votre portée

## DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :  
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

\*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

## SANTÉ PUBLIQUE

## François Ibovi énonce ses neuf priorités pour la nouvelle année

Le ministre de la Santé et de la Population a annoncé le 15 janvier, au cours de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux avec le personnel et les partenaires techniques, que la priorité sera accordée à la poursuite des chantiers ouverts en 2014 et au lancement d'autres

La première priorité consiste à la poursuite des travaux de construction et d'équipement des hôpitaux généraux dans les douze départements du Congo. Cette mesure concerne également l'Institut du cœur, le Centre de drépanocytose, les centres de néphrologie de Brazzaville et Pointe-Noire, logés dans le cadre des établissements spécifiques. Le ministre François Ibovi a aussi annoncé la construction de l'usine de fabrication des bio-larvicides pour la lutte anti-vectorielle. Dans le même volet, il a indiqué que la nouvelle année sera marquée par l'ouverture de l'hôpital Mère et enfants Blanche-Gomes, de l'hôpital général de Talangaï et de l'hôpital général d'Oyo. Cette dernière struc-

ture accueillera dans trois mois un contingent de 192 professionnels de santé cubains. Il a ensuite ciblé le renforcement des hôpitaux de districts par la redynamisation des centres et des postes de santé de premier contact ainsi que la réactivation de la participation des communautés à la gestion de la santé, comme étant le deuxième axe de son action. Le troisième chantier est, quant à lui, destiné à la lutte contre la maladie, avec un accent particulier sur le renforcement de la surveillance épidémiologique. « A ce titre, chaque département et chaque district sanitaire devront désormais publier un bulletin sur leur situation épidémiologique pour un meilleur suivi. Dans le cadre de la prévention

contre la maladie à virus Ebola et bien d'autres maladies, des efforts de sensibilisation de la population devront être poursuivis et renforcés. Car la menace en dehors de nos frontières existe encore », a-t-il souligné.

#### Rendre la nouvelle centrale d'achat de médicaments opérationnels

Après avoir dissout la Congolaise des médicaments essentiels et génériques, le ministre qui a mis en place depuis août 2014, un comité de gestion, a retenu comme quatrième chantier l'opérationnalisation de la nouvelle centrale d'achat et de distribution des médicaments. « Elle constitue pour le ministère de la Santé et de la Population un défi majeur à relever au cours de l'année 2015. Cette structure est un maillon essentiel de la chaîne qui structure le système de santé au Congo », a-t-il martelé.

Le cinquième chantier consiste au renforcement des performances des hôpitaux généraux et des établissements sous tu-

telle. Cela par la remise à niveau des plateaux techniques, conformément aux exigences contenues dans le programme biennal de développement sanitaire 2015-2016. Le renforcement des capacités opérationnelles des programmes spécifiques a été retenu comme sixième axe. En vue de faciliter à tous les individus l'accès aux services de santé sans encourir les difficultés financières et géographiques, le ministre a annoncé la mise en route effective de la couverture sanitaire universelle comme septième chantier. Pour y parvenir, il faut améliorer la solidité, l'efficacité et la gestion du système de santé au Congo; rendre les coûts des soins plus abordables ainsi que garantir l'accès aux médicaments et technologies médicales.

Le huitième chantier est relatif à la formation permanente des ressources humaines dans le domaine de la santé. C'est ainsi qu'il s'est engagé à poursuivre les efforts consentis dans la formation en quantité et en qualité des médecins et autres person-

nels de santé. Enfin, le dernier axe est consacré au renforcement de la régulation du système de santé en général, du pilotage et de la coordination des interventions aussi bien au niveau central qu'au niveau périphérique, en particulier.

Des accords internationaux en matière de santé L'année 2015 marquant l'échéance des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), chaque pays devra ainsi faire le bilan de son action. Selon le ministre de la Santé, au Congo, des progrès significatifs ont été accomplis, notamment dans la généralisation du traitement du Sida, la lutte contre le paludisme et la mortalité maternelle et infantile-juvénile. Un nouveau plan sera mis en place à partir du mois de septembre prochain. L'objectif du développement durable sera consacré à la lutte contre les maladies liées au changement climatique, à la lutte contre les maladies non transmissibles et à l'instauration de la couverture universelle sanitaire.

Parfait Wilfried Douniama

## ALORS, GRAND

## La gorge, c'est comment ?

Le mot corruption renvoie à des choses graves, grandes, mais la vie de tous les jours est truffée de petites transgressions auxquelles on hésite à donner un nom

Dans la famille des actes de corruption, il y a très certainement des filiations qui s'ignorent. Comme dans toute bonne famille, grands-parents, parents, enfants et petits-enfants ont leur place dans la chaîne. Mais comment les distinguer pour de vrai ? Une discussion de bar nous en apprend plus que tous les traités sur la question : le Congolais hésite, n'est pas sûr qu'un acte officiel gratuit doive s'exécuter sans mouiller la barbe.

Comment d'ailleurs appeler corruption une sollicitation qui ne s'accompagne pas de menaces, ne ruine pas la poche, ne se fait pas au détriment de quelqu'un de visible, s'opère même avec le sourire et avec le sentiment d'avoir enfin gravi un mur ? « Grand, c'est comment à la maison ? Très bien, Grand : la santé c'est important et la famille aussi. Si, si : c'est important. C'est pourquoi, vois-tu, une petite bière par ce temps très chaud ne ferait pas de mal à ton propre petit-frère, tu ne penses pas ? ».

Ce discours n'est pas une reconstitution réaliste, c'est l'extrait d'une conversation vraie, tenue en lieu public, avec l'auteur de ces lignes pour protagoniste. A l'aéroport. En zone internationale où il y a peu de chance de sauver les quelques piécettes en CFA que la vigilance de la famille a laissé passer. Il est entendu de tous que, prenant un avion pour une destination où le CFA n'aura pas cours, il y a tout intérêt à se délester de 3.000F en petites coupures, voire en pièces de 500F ou même de 100F.

Alors, on hésite. La main au fond de la poche, on se met à cogiter : faut-il ? Ne faut-il pas ? Se délester de pièces bruyantes qu'il faudra sortir à chaque passage au portique électronique, n'est-ce pas un petit encombrement qui peut s'éliminer en marquant la différence, pour un assermenté, entre une journée faste et une journée de disette qui attend le jour de la paye ? On gamberge et on ressort de sa tête les grandes théories sur la corruption. Mais on a rarement le temps de la réflexion : on dit non et on passe. Ou bien on dit oui et cela va recommencer dans l'autre sens, le sens retour. A Casablanca, Istanbul ou Addis-Abeba. Car les euros ont aussi leurs petits comme dans toute bonne famille.

Lucien Mpama

## PARTICULIER VEND DES PROPRIÉTÉS BÂTIES

- 1-Hôtel situé, Quartier Saint Pierre;
- 2-Propriété bâtie Quartier Grand Marché;
- 3-Propriété bâtie, Quartier Mvou Mvou, proche de la commune;

Bon prix :, Contact: 06 648 64 53/01 172 64 11.

Démarcheurs s'abstenir.

## RENTRÉE ACADÉMIQUE

## Les étudiants congolais sensibilisés à la procédure d'inscription dans les établissements français

Le responsable de Campus France Congo, Manon Archambeau a présenté le 13 janvier à Brazzaville, les démarches à suivre pour les inscriptions dans les établissements français au titre de l'année académique 2014-2015.



Les étudiants lors de la réunion d'information avec le Campus France (DR)

Elle a expliqué aux étudiants désireux de poursuivre leurs études en France de constituer leurs dossiers selon la démarche établie par le Campus France. Le délai de dépôt de candidatures est certes fixé au 22 janvier 2015, mais uniquement pour les étudiants postulant en première année d'université. Pour les autres désireux par exemple postuler pour un

Master ou un Doctorat, ce délai est fixé au 31 mars 2015.

La démarche à suivre consiste à élaborer un projet d'étude uniquement, et non un projet professionnel, à créer un compte Pastel sur le site Internet de campus France-Congo et remplir en ligne le formulaire résumant le cursus universitaire, les motivations et le niveau de langues. Les étudiants congolais

devront parallèlement réaliser en ligne leurs candidatures auprès des établissements d'Enseignement supérieurs français dans lesquels ils désirent poursuivre leurs études.

Une fois ces étapes validées, les étudiants pourront déposer leurs dossiers à l'Espace Campus France, situé à l'IFC (ex-CCF) et payer 55000 FCFA des frais de dossier. Un rendez-vous sera fixé pour un entretien d'évaluation avec un conseiller Campus France. Les étudiants qui auront obtenu une pré-inscription et validé leur choix sur leur compte Pastel pourront faire leur demande de visa auprès du Consulat de France. Pour ce qui est de la procédure Campus France, elle permet aux étudiants congolais de ne réaliser qu'un seul dossier pour toutes leurs candidatures aux études supérieures en France. Cette procédure est effectivement obligatoire et homogénéisée dans 116 pays du monde, mais à défaut de concerner tous les étrangers (les étudiants européens passent par exemple par d'autres mécanismes), elle concerne tous les Congolais. Notons que pour l'année académique 2013-2014, la France a accueilli dans ses établissements 3378 étudiants congolais.

Lydie Gisèle Oko

## FORMATION PROFESSIONNELLE

# Les enseignants outillés en système numérique

L'atelier ouvert le 12 janvier, au lycée technique industriel de Brazzaville, par le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, se fonde sur les nouvelles technologies appliquées aux machines-outils avec l'équipement d'affichage numérique, la technique de serrage et bien d'autres.



Les nouvelles machines numériques ont été préfinancées par la société All Pro Congo Sarl que dirige François Youmsi Mogtomo. Les équipements destinés pour le lycée technique d'Oyo se trouvent encore stockés à Brazzaville à cause du non-paiement des factures par le gouvernement congolais. Prennent part à cette formation les enseignants de tous les lycées techniques des départements du pays. Les enseignements sont dispensés par deux experts français.

L'expert Dorian Desevyns, chef de l'entreprise Desmec, a expliqué que la session de formation a porté sur la découverte des machines traditionnelles améliorées de technologies, les machines à commande numérique avec langage et les techniques de travail sur les machines nu-

mérisées. « Cette formation nécessite une période importante d'apprentissage parce que ces enseignants viennent de changer la façon de travailler. Malgré cela, tout apprentissage est d'abord un engagement personnel. Nous avons donné une formation de base mais ils pourront se documenter par Internet », a-t-il indiqué.

Patrick Fougui Hombo du lycée professionnel Thomas Sankara Pointe-Noire a remercié le ministère pour cette formation. Il a souhaité que tous les établissements techniques bénéficient des machines numériques afin que les élèves aient le même niveau d'apprentissage. Cependant, il a déploré la courte durée de la

formation. Le conseiller à l'enseignement professionnel, Jacques Mabiala, a conclu en ces termes: « Cette formation boucle les deux années consacrées à l'éducation par le gouvernement congolais. Nous avons besoins des personnes qualifiées et capables de travailler directement dans les entreprises. Les experts sont venus pour former les enseignants afin que ces derniers puissent enseigner la vie d'entreprise aux élèves. ces machines ont été installées grâce à un enseignant qui a bénéficié d'une formation depuis l'entreprise pour voir comment ces machines fonctionnent ».

**Lydie Gisèle Oko**

## AFRIQUE DE L'OUEST

## Vers l'activation d'une carte nationale d'identité biométrique

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lance, dès ce mois, une carte nationale d'identité biométrique en remplacement de la carte de résidence, contraignante pour l'intégration. Une information rendue publique par le ministre sénégalais de l'Intégration, du Nepad et de la promotion de la bonne gouvernance, Khadim Diop.

« A compter de janvier 2015, la CEDEAO supprime la carte résidente par une carte d'identité biométrique dans son espace », a déclaré Khadim Diop, « laquelle carte d'identité biométrique évitera à son détenteur d'avoir à chercher, dans chaque pays de l'espace, une carte résidente. Une manière d'accélérer le processus d'intégration, en passant de l'intégration des Etats à l'intégration des populations », a-t-il précisé.

Pour l'ancien ministre sénégalais de l'Intégration africaine, Doudou Sarr, « acheter ensemble, produire ensemble et vendre ensemble, est une valeur sûre de négociation et de promotion de la CEDEAO », un marché qui compte plus de 300 millions de consommateurs. Il pense aussi que « les pays ouest-africains pourront résister à l'extérieur s'ils peuvent commencer à gérer ce 16e pays qu'est la CEDEAO », rappelant que l'intégration sous-régionale est un

pouvoir de négociation, et que ses bienfaits ne seraient plus à démontrer. Pour preuve, il a cité le cas de l'électricité au Sénégal. Doudou Sarr soutient en revanche que « ce facteur de production deviendra moins cher si les infrastructures de production étaient édifiées pour 300 millions de consommateurs au lieu des 13 millions de Sénégalais. Et il en est de même dans d'autres secteurs de l'économie comme les produits agricoles », tout en plaidant pour « un repositionnement des ministères chargés de l'Intégration africaine dotés de l'autorité nécessaire ».

Car, estime-t-il, « l'intégration est un domaine de souveraineté, donc plus important que le département des Affaires étrangères ». Ce qui permettra d'écouler les marchandises, de gagner en temps et gain. D'où la nécessité de passer de « la CEDEAO des Etats à la CEDEAO des peuples », a-t-il conclu.

**Noël Ndong**

## Bonne année 2015

**Equatorial Congo Airlines** vous souhaite une excellente année 2015 et vous remercie pour votre fidélité. En 2014, vous avez été plus de 360 000 à voyager avec nous!

Rendez-vous cette année avec l'ouverture de huit lignes régionales et deux destinations intercontinentales.

Meilleurs vœux à tous!

## SÉCURITÉ ET TERRORISME EN AFRIQUE

# François Hollande se justifie sur les interventions militaires françaises

Lors de ses vœux aux armées à bord du porte-avion Charles de Gaulle, le 14 janvier, face à la menace terroriste, le président français François Hollande a rappelé que la France était en guerre. Il a aussi expliqué les raisons de la présence militaire française en Afrique.

François Hollande a rappelé les trois missions fondamentales définies par le livre blanc de la Défense : la protection du territoire et la sécurité des Français ; l'intervention et la dissuasion.

Le président a par ailleurs rappelé la présence de l'armée française au Mali et en Centrafrique et la lutte contre le terrorisme.

La lutte contre le terrorisme au Mali : « c'était le sens de l'opération au Mali », a-t-il expliqué, « confronté à une agression venant des terroristes qui occupaient déjà le nord du pays ». Grâce à la France, le Mali va retrouver l'intégrité de son territoire en 2013, sa légitimité et sa stabilité, et organiser des élections présidentielles et législatives. Les effectifs français au Mali passeront de 2500 à 1600 au mois de février, puis à 1000, « le niveau nécessaire pour faire face à toute menace qui pourrait resurgir. Car les groupes terroristes sont encore présents, au moins dans la région ».

En Centrafrique, une présence française pour assurer la sécurité des populations

François Hollande a rappelé que les forces françaises y ont toujours été présentes, de multiples façons. La

présence française sera renforcée après le coup de force, et plus précisément en mars 2013, « pour assurer la sécurité, au moins celle des ressortissants français ». La spirale de violence à la fin de l'année 2013, liée à une confrontation interconfessionnelle et le drame humanitaire ont décidé l'opération Sangaris, en vue de secourir une population qui vivait des exactions et des massacres.

1600 soldats français conduisent actuellement avec les Africains, une mission en Centrafrique dont les objectifs sont : rétablir la sécurité à Bangui, puis dans l'ensemble du territoire centrafricain, grand comme la France et la Belgique réunies ; puis éviter de nouveaux massacres.

La troisième mission de la France est aussi de permettre l'accès de l'aide humanitaire. « Ici, en Centrafrique, il n'y a pas d'adversaire. Il y a des belligérants qui veulent se faire la guerre entre eux, des groupes armés qui veulent garder leurs moyens de destruction pour aller chercher querelle à leurs voisins », a expliqué François Hollande.

Le président français pense cependant, qu'il faut laisser les Centrafricains et les Africains décider



Le président français, François Hollande

de l'avenir politique du pays. Mais, « quelle serait aujourd'hui la situation en Centrafrique si la France était restée indifférente à la dérive de ce pays ? », s'interroge-t-il, « l'Afrique centrale, qui est déjà en grand désordre : le Sud-Soudan, la République démocratique du Congo, où tant de mouvements rebelles se

réfugient, y compris en Centrafrique ».

« Chaque fois que je suis reçu au nom de la France, en Afrique mais bien au-delà de l'Afrique, tous les chefs d'Etat ou de Gouvernement me rappellent combien notre intervention a pu être utile. Utile pour le Mali, utile pour le Sahel, utile pour la lutte

contre le terrorisme, utile pour la sécurité et la paix dans le monde. Vous avez ainsi contribué à fortifier encore l'influence de la France », a souligné François Hollande.

Il a salué les 9 soldats français tombés au combat en 2014, au Mali et en Centrafrique, rappelant que « la liberté a forcément un prix ». Ajoutant : « ce que nous faisons pour la Défense, ce n'est pas simplement pour le statut de la France, c'est également pour préserver nos droits et nos libertés », a-t-il ajouté.

## Une implication européenne en Centrafrique

François Hollande a manifesté son soutien à l'Europe de la défense, et a indiqué qu'il y aura une forte implication de l'Union européenne (UE) en Centrafrique après le conseil des ministres des Affaires étrangères européen du 20 janvier. Il sera décidé des moyens de la présence de l'UE en soutien humanitaire. Il a rappelé que la France agit avec ses alliés, ses partenaires, et notamment européens, et qu'elle agit toujours dans le cadre de la légalité internationale.

Noël Ndong

## LUTTE CONTRE BOKO HARAM

# Le Tchad propose un «soutien actif» au Cameroun

Après de nouveaux raids meurtriers du groupe islamiste dans l'extrême-nord du Cameroun, le gouvernement tchadien a exprimé le 14 janvier sa solidarité avec ce pays voisin et s'est dit « disposé à lui apporter un soutien actif dans la riposte courageuse et déterminée de ses forces armées aux actes criminels et terroristes de Boko Haram ».

« Face à cette situation qui menace dangereusement la sécurité et la stabilité du Tchad et porte atteinte à ses intérêts vitaux, le gouvernement tchadien ne saurait rester les bras croisés (...). Le Tchad appelle en outre tous les États de la sous-région, en particulier les États membres de la CEEAC à soutenir le gouvernement camerounais en vue de faire échec aux incursions déstabilisatrices de cette secte », précise un communiqué.

Le gouvernement tchadien a pris cet engagement à l'issue de la rencontre à N'Djamena entre le président tchadien Idriss Déby et le ministre camerounais de la Défense, Edgard Alain Mebe Ngo'o. Un tel appui annoncé valait la peine lorsqu'on sait que les deux pays sont frontaliers dans la partie nord-est du Nigeria que Boko Haram contrôle en partie.

Pour le gouvernement tchadien, « c'est l'occasion pour les États de traduire clairement et dans les actes la solidarité maintes fois évoquée dans les discours ». Hormis cela, le Tchad a exhorté la communauté internationale « à des actions concrètes et conséquentes en faveur du Cameroun et de tous les États riverains du Lac Tchad,

en vue d'éradiquer ce fléau qui constitue la secte Boko Haram ».

N'Djamena et Yaoundé ont décidé de mutualiser leurs efforts dans la lutte contre le groupe islamiste au moment où la passivité du Nigeria et de la communauté internationale face à la progression de Boko Haram est très critiquée, suscitant un sentiment d'isolement grandissant. Cela se passe alors que depuis des mois, le groupe islamiste multiplie les actions dans l'extrême-nord Cameroun, entre pose d'explosifs, attaques de véhicules de transports en commun et de bases militaires, incendies dans les villages, ou vols de bétail. Pas plus longtemps que lundi, d'intenses combats ont éclaté autour d'un camp militaire au Cameroun, opposant soldats camerounais à des centaines d'islamistes venus du Nigeria voisin. Selon Yaoundé, cette attaque a fait 143 morts du côté des terroristes et un soldat camerounais a été tué tandis qu'un important arsenal de guerre a été saisi.

Le Tchad qui est jusqu'à présent épargné par ces attaques de Boko Haram a décidé de renforcer ses contrôles aux frontières face à la montée des violences de la secte islamiste Boko Haram au Nigeria et

dans la partie nord du Cameroun. Le pays a renforcé ses mesures sécuritaires qui se traduisent actuellement par l'augmentation de la surveillance, la multiplication des barrières de contrôle sur son territoire. Tout cela a lieu alors que selon des sources humanitaires, 12 000 Nigériens ayant fui le nord Nigeria ont trouvé refuge au Tchad.

Les violences perpétrées au Nigeria et au Cameroun par Boko Haram ont conduit l'Union africaine (UA) à condamner le groupe islamiste. Dans un communiqué rendu public mardi, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a qualifié « d'odieuses » les attaques du groupe. Elle a appelé la communauté internationale à renouveler son soutien pour le combattre, mais aussi les pays affectés par la violence du mouvement terroriste. Outre le Nigeria et le Cameroun, l'insurrection de Boko Haram affecte également le Tchad et le Niger. L'UA a souhaité que cela se fasse instamment parce que, d'après elle, la mobilisation sans précédent en France suite aux attentats de la semaine dernière à Paris a suscité une certaine indignation d'une partie de l'opinion africaine qui dénonce « une solidarité sélective ». Elle a, en outre, promis de poursuivre sa collaboration avec les pays de la région pour mettre en œuvre une Force multinationale conjointe contre les insurgés islamistes.

Nestor N'Gampoula

## IN MEMORIAM



16 janvier 2013 – 16 janvier 2015, voici deux ans que nous quitte Emmanuel Avoukou.

Rock Gassakys, la famille, la veuve et les enfants Avoukou vous prient d'avoir une pensée pieuse pour cette illustre personnalité, dont la bonne foi et les œuvres sont témoignées par ceux qui l'ont connu.

À cet effet, une messe en sa mémoire sera dite le samedi 24 janvier 2015 à 11 heures, en la Cathédrale Sacrée de Brazzaville.

Paix à son âme.



## Le PAM tire la sonnette d'alarme

Le porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM) Elisabeth Byrs, a indiqué lors d'une conférence de presse, tenue le 14 janvier à New-York, que la période de soudure qui va commencer en cette fin de mois, pourrait être dramatique pour des centaines de milliers de paysans des préfectures très affectées par les conflits en République Centrafricaine.

Nombreux déplacés des préfectures de l'Ombella Mpoko, de l'Ouham et de la Ouaka, sont concernés par le rapport de l'organisation humanitaire. « La détérioration de la situation sécuritaire en République Centrafricaine, risquerait d'avoir des conséquences désastreuses sur l'alimentation de la population et l'assistance humanitaire aux plus défavorisés », a averti Elisabeth Byrs, le 14 janvier dernier, au centre d'information des Nations unies.

« L'enquête du PAM montre que cette crise pourrait engendrer des conséquences durables sur la situation nutritionnelle des populations en particulier sur le retard de croissance des enfants. Elle impactera également l'accès aux moyens d'existence et aux revenus des populations », a indiqué à Genève la Porte-parole de l'organisation. La forte saison sèche commence en Centrafrique dès la fin du mois de janvier, notamment dans les préfectures d'Ombella Mpoko au sud, de l'Ouham au nord-ouest, et la Ouaka au centre. En février ou mars, elle devient sévère dans les régions de l'Ouham-Péndé, de la Nana-Mambéré, ainsi que les Vakaga et Bamingui-Bangorou.

Le rapport de l'agence onusienne indique que près de 30% de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire modérée et sévère, soit approximativement 1,5 million de personnes. Il s'agit notamment des « ménages très pauvres ou pauvres, des déplacés, des personnes de retour chez elles; des ménages où la principale source alimentaire de base est le marché, des ménages dirigés par des femmes et/ou avec un faible niveau d'éducation. »

**Fiacre Kombo**

## BANGUI

# Le circuit commercial influencé par la crise

**Le grand centre commercial de Km5 dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Bangui, qui regroupe quatre marchés, Mamadou-Mbaïki, Sambo-Ngawi, Soudanais, Kokoro-km5, ne génère plus de recettes dans la caisse de l'État à cause de la crise centrafricaine depuis deux ans.**

« Nous avons beaucoup perdu en termes de recette. La mairie faisait par année des millions de Francs CFA. Depuis 2014, nous avons tout perdu. », a fait savoir Germaine Dongombé, chef de service des marchés et foires à la municipalité de Bangui.

Le blocage du centre commercial Km5 s'est répercuté sur les ménages à Bangui. Les prix des produits alimentaires et des produits de première nécessité ont sensiblement augmenté sur tous les marchés de la place.

« Maintenant le sac de sucre de 25 kilogrammes qui se vendait auparavant à 17.000F CFA, s'achète à

22.000F CFA, et 23.000F CFA. Quand on conditionne pour revendre, les clients nous compliquent le commerce », a témoigné Tousseint Ngodi, vendeur d'articles dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Bangui.

Les autorités de la transition ont promis des mesures conséquentes, ce que mentionne Gertrude Zouta, ministre du Commerce. « Le premier mécanisme, c'est celui du contrôle des stocks des produits de première nécessité sur les marchés de Bangui, en particulier auprès des importateurs. Le deuxième dispositif, c'est le contrôle de la qualité de ces produits.

Le troisième, c'est celui du contrôle des prix. L'homologation des prix nous permet de limiter la hausse des prix sur les marchés », a-t-elle rassuré.

Pour le président de l'Association des commerçants du Km5, Djibrine Youssouf, les commerçants musulmans sont victimes du pillage et de la destruction massive. « Les commerçants ont réalisé beaucoup de perte. Des boutiques et maisons d'habitation ont été systématiquement pillées ou détruites », a-t-il signalé.

Des initiatives se mettent en place en vue de reprendre les activités commerciales car, « personne d'autre ne peut venir ouvrir le marché à notre place. Nous avons mis en place un bureau pour essayer d'ouvrir toutes les boutiques et faire fonctionner le Km5. Aujourd'hui le marché fonctionne à 95% »,

a expliqué Djibrine Youssouf. La ministre du Commerce, Gertrude Zouta, a rassuré que le gouvernement mettra tout en œuvre pour que le Km5 rouvre ses portes. « Les marchés qui sont opérationnels sont saturés. Dans l'espoir de 2015, c'est que tous les marchés du Km5 deviennent opérationnels », a-t-elle dit.

Sosthène Gilbert Poudiyo, inspecteur des douanes, chef du corridor Bangui-Douala, explique qu'en cette période de crise, le guichet centrafricain de transit de Douala a servi de « mamelles » pour la Centrafrique. En dépit d'un écart considérable des pertes de plus de 3 milliards FCFA ont été encaissées, le guichet centrafricain de transit de Douala est resté une béquille pour l'Etat.

## La Minusca révèle un massacre de 200 personnes sur l'axe Bambari-Ippy

La Minusca a présenté le 14 janvier, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, les résultats d'une enquête sur certaines informations faisant état d'un massacre de 200 personnes dans le village Zoubingui, situé sur l'axe Bambari-Ippy entre juin et novembre 2014.

Des précisions ont été données par la cheffe par intérim du Bureau de la communication et de l'information publique de la Minusca, Uwolowulakana Ikkavi-Gbetanou. Selon elle, ce rapport préliminaire considère ces informations comme des « allégations ».

D'après cette dernière, les enquêteurs ont rencontré plusieurs sources permettant de vérifier les informations. « Les résultats ont noté que la situation des droits de l'homme dans la sous-préfecture de la Ouaka est très préoccupante à cause de la prolifération des armes légères, des conflits inter communautaires et des attaques perpétrées contre les populations civiles par des différents groupes armés », a-t-elle indiqué.

« Au moins 17 cadavres ont été découverts par les communautés vivant près de la rivière Gbaïdou, au moins 5 personnes ont été tuées et jetées dans la rivière et ses abords. Les autorités locales ont déclaré que 7 corps ont été retrouvés dans les abords de la rivière Gbaïdou/Ippy au mois de novembre, 2 corps en état de décomposition aux bords de la rivière Gbaïdou ont été découverts par les enquêteurs de la Minusca », a présenté Mme Uwolowulakana. La Minusca note que ces violations auraient été commises entre les mois de juin et novembre 2014, dans la sous-préfecture de Bambari, de Kouango dans les villages Liwa, Makossika, Liotte, Bac Bombalo, Bolo et dans les groupements de Wangaye, Ngoandji, Aji et Saint Joseph. Selon cette institution onusienne, les auteurs de ces violations n'ont pas été clairement identifiés dans le rapport des autorités de la Ouaka.

Cette conférence de presse a permis à la Minusca et ses composantes de présenter les activités réalisées la semaine précédente dans les différentes divisions.

## Les enseignants du primaire en grève

Depuis le 14 janvier, les écoles publiques primaires sont paralysées par un mot d'ordre de grève de 72 heures des enseignants. Certains directeurs, enseignants et élèves sont venus au travail tandis que d'autres sont restés à la maison.

« Cette grève prendra fin le vendredi 16 janvier », ont dit certains responsables des établissements. Selon le syndicat, c'est pour réclamer du gouvernement, le paiement de trois mois d'arriéré de salaire. Cet arrêt de travail intervient après la distribution des tracts dans les établissements publics du fondamental 1.

A l'école Saint François dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, une source administrative affirme avoir été au courant de la grève de trois jours instruite par le syndicat. « Ils sont passés demander aux enseignants et aux élèves de rentrer à la maison, sinon ils vont faire usage de force », a-t-elle souligné.

Roy Roger Konzi, directeur de l'école implantée dans l'enceinte de la gendarmerie, se dit par ailleurs surpris de constater l'absence totale de ces enseignants à l'exception d'un seul qui est venu. Ce dernier témoigne ignorer les raisons de cette grève.

« J'ai écouté le mot d'ordre de grève à la radio, mais je suis directeur d'une école, il n'est pas de mon devoir de faire la grève, car c'est l'administration, je suis obligé de venir ouvrir le bureau et voir si les enseignants sont présents afin de travailler, car la décision de la grève est collective, mais quand on veut se mettre en grève c'est individuel », a clarifié M. Konzi.

Selon Dominique Doumta, directeur de l'école Sica 2 mixte A, l'absence des enseignants et des élèves est due à la grève de trois jours lancée par le syndicat des enseignements publics du fondamental 1. « Nous sommes contraints d'observer cette grève avec les autres », a-t-il ajouté.

**Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme**

**JEUNES, HOMMES, FEMMES**  
Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

**Les DEPECHEs DE BRAZZAVILLE**

**Brazzaville :** contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso à Mpila centre-ville  
Téléphone : 05 532 01 09

**Pointe-Noire :** avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers  
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville  
Téléphone : 06 649 89 04 – 06 963 31 34 – 04 473 39 85

JED

## L'ONG s'oppose au critère d'accréditation des journalistes à la Céni

C'est dans une correspondance adressée, le 13 janvier, au président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'abbé Apollinaire Malu Malu, que cette association de défense des droits de journalistes vient d'exprimer sa désapprobation quant au critère retenu par la Céni pour l'accréditation des journalistes devant couvrir des élections à venir annoncées cette année.

Selon nos informations, peut-on lire sur cette lettre, cette accréditation est conditionnée notamment par la détention de la carte de membre de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC). Il s'agit là, indique la même source, d'un critère discriminatoire qui risque d'exclure de la couverture des élections des centaines de journalistes dûment mandatés par leurs employeurs, mais qui ne sont pas membres de cette association syndicale. Pour permettre à tous les journalistes d'assurer la couverture médiatique des élections, JED demande instamment à la Céni « de reconsidérer ce critère qui s'apparente à la censure et qui constitue une tentative d'entrave au travail des journalistes indépendants »

JED, qui a pris soin de réserver des copies pour information aux présidents des deux chambres du Parlement ainsi qu'aux mi-



<Sans données à partir du lien>

nistres de l'Intérieur et des Médias, a noté par ailleurs que l'UNPC actuelle, qui est une émanation de l'UPZA (Union de la presse du Zaïre), qui était, à une époque de triste mémoire, une des branches spécialisées du Mouvement populaire de la révolution/parti-État, est une association privée qui ne peut nullement prétendre représenter tous les journalistes congolais dans un contexte de pluralisme politique et syndical où l'adhésion à une association doit être volontaire. Enfin, JED a demandé au président de la Céni de ne ménager aucun effort pour assurer un meilleur exercice de la liberté de la presse pendant cette période sensible.

Aline Nzuzi

KINSHASA ET LUBUMBASHI

## Des ONG dénoncent la recrudescence des violations des droits de l'Homme

Les actes signalés sont liés à la question de la révision constitutionnelle ainsi que d'autres sujets politiques de l'heure.

Dans une conférence de presse tenue le 14 janvier à l'hôtel Cana à Gombe, les organisations spécialisées dans la promotion et la défense des droits de l'Homme en RDC se sont dites inquiètes de la recrudescence des violations des droits et libertés fondamentaux reconnus aux citoyens. Ces organisations ont spécialement noté le droit à la sécurité humaine, le droit à la manifestation publique et pacifique et les libertés d'expression et d'opinion ainsi que la liberté de mouvement dans les deux entités politico-administratives concernées. Elles ont notamment épinglé la dispersion, le 11 janvier à Kinshasa, par la police nationale des militants de la plate-forme Sauvons la RDC, qui envisageaient d'organiser un meeting sur le boulevard Triomphal. Pour ces ONG, les éléments de la police ont utilisé des balles réelles et en caoutchouc ainsi que des gaz lacrymogènes pour disperser ces manifestants non armés. Elles ont également dénombré des blessés et des arrestations. Les ONG ont aussi dénoncé des tirs en balles réelles et en caoutchouc ainsi que l'utilisation des gaz lacrymogènes, le 12 janvier, contre les membres de l'opposition politique rassemblés dans leurs sièges respectifs en vue de se diriger vers le Palais du peuple en réaction contre la présentation officielle du projet de loi portant modification de la loi électorale. Ici également, elles ont noté des blessés et des personnes arrêtées dont certaines seraient encore entre les mains des services de sécurité ou de la police.

Cependant, pour Lubumbashi, ces organisations ont noté la répression des manifestations pacifiques, l'arrestation et le

mauvais traitement des personnes soupçonnées s'opposer à la révision constitutionnelle ou au troisième mandat de l'actuel chef de l'État. Parmi les victimes, elles ont cité le député honoraire Vano Kiboko, l'ancien membre du PPRD, Georges Mawine, qui a été enlevé et ligoté par des personnes qui l'ont ensuite jeté dans un canal d'eau. Mais elles ont également mentionné le cas du bâtonnier Muyambo, qui a reçu plusieurs menaces de mort. Il y a également plusieurs autres personnes qui auraient été inquiétées pour n'avoir que porté un T-shirt du Tout-puissant Mazembe ou de Lupopo. Ces organisations ont également dénoncé la pression faite sur le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, depuis qu'il a fait connaître sa position sur cette question. Elles ont considéré la suspension de certains cadres des régies de la province comme des corollaires à cette pression. Dans les recommandations, ces organisations ont sollicité du chef de l'État de faire poursuivre en justice les auteurs des actes décriés, ainsi que le retrait de la loi électorale actuellement en examen à l'Assemblée nationale, pour mettre fin à la tension et aux violations des droits de l'Homme observées.

Dénonçant les pratiques de corruption en cours au Parlement en vue d'obtenir le vote de la loi querellée, ces organisations ont dit prendre des dispositions afin de s'associer aux autres mouvements des forces vives de la Nation afin notamment de faire respecter les droits et libertés fondamentaux des citoyens, empêcher l'adoption de cette loi précitée. Parmi les ONG, il y a l'Association congolaise pour l'accès à la justice, la Ligue contre la fraude et la corruption, Justicia ASBL et la Nouvelle société civile congolaise.

Lucien Dianzenza

KASAI ORIENTAL

## L'Hôpital général de référence de la Muya se meurt

Le centre hospitalier, selon l'ONG catholique Caritas, qui est l'unique formation médicale de l'État située dans la ville diamantifère, ne répond plus aux standards d'un hôpital de référence.

Jadis maison d'habitation des enseignants, l'Hôpital général de référence de la Muya est constitué de bâtiments fissurés et très exigus avec une capacité d'accueil de quarante-deux lits, alors qu'il a la capacité de desservir plus de 400.000 habitants. Vétusté de bâtiments, manque d'équipements, démotivation du personnel sont autant des problèmes qui empêchent l'envol de cette formation médicale. C'est la raison pour laquelle le médecin-directeur dudit hôpital, le Dr Rose Mbombo, plaide pour un appui multiforme des autorités compétentes et de divers partenaires afin de lui permettre de faire face aux difficultés auxquelles il est confronté. Le Dr Rose Mbombo indique avec désolation que ces difficultés touchent à la fois le fonctionnement de son institution et la gestion de son personnel.

Ainsi, à l'état vétuste des bâtiments s'ajoute le problème du matériel et des équipements médicaux. « L'hôpital s'autofinance. Il n'y a pas de frais de fonctionnement provenant de l'État comme dans d'autres hôpitaux publics. Nous avons jusque-là décrié sans succès cette situation auprès des autorités compétentes », déplore-t-elle. À ce cortège de problèmes auquel est confrontée cette structure médicale, le médecin-directeur fait savoir en outre que l'appui dont bénéficiait l'hôpital de la part de l'Union européenne n'existe plus. Ce qui complique davantage la situation et pourtant, cet appui, souligne-t-elle, permettait une tarification des soins médicaux à moindre coût pour la population. Grâce à cet appui, l'hôpital recevait beaucoup de patients. Mais, regrette-t-elle, depuis la fin de cette aide, les choses ont changé; la grande partie de la population accède difficilement aux soins de santé à cause de son faible revenu. « Finalement, l'hôpital ne reçoit plus beaucoup de patients, faute de moyens financiers, bien que la tarification reste moindre », se plaint le médecin-directeur de l'hôpital.

A.Nz.

RECETTES EXTÉRIEURES

## Kinshasa fait pression sur ses partenaires

À la fin de décembre 2014, le taux de décaissement était à son niveau le plus bas : 13%. Pour 2015, cette part devrait dépasser légèrement les 20% du budget général.

Lors de l'examen du projet de loi financière 2015 au Parlement, le faible taux de décaissement des recettes extérieures de l'exercice passé a constitué un des indicateurs essentiels pour juger de la crédibilité des chiffres avancés dans le futur budget. Le gouvernement a décidé ainsi de passer à la vitesse supérieure en invitant les partenaires au développement de la RDC à concrétiser leurs engagements au budget 2015. En effet, le ministre du Budget, Michel Bongongo, a profité d'une audience accordée à l'ambassadeur du Royaume de Belgique, Michel Lastschenko, pour appeler au décaissement des appuis aux projets repris dans le budget en vigueur depuis sa promulgation par le président de la République, Joseph Kabila.

Cette situation arrive au moment où la RDC ne ménage au-

cul effort pour créer les conditions de transparence du suivi et de la gestion des recettes extérieures. Avec la PGAI placée sous la tutelle du ministère du Plan, le gouvernement a créé un cadre fédérateur pour une meilleure programmation de l'aide internationale. Autre innovation intervenue cette fois dans le budget 2015, le gouvernement a listé tous les projets financés sur ressources extérieures en prenant en compte l'argent réellement disponible. Il s'agit de toutes les recettes extérieures qui financent effectivement des projets en cours d'exécution ou en phase de démarrage. Pour cette année, une grande partie de l'aide internationale sera affectée dans les projets visant le processus électoral et les infrastructures. Cette aide en faveur de ces deux projets devra représenter quasiment le cinquième du financement extérieur attendu en 2015.

Entre-temps les efforts se poursuivent également dans le sens de la consolidation de la transparence dans la gestion des diffé-

rents appuis octroyés à la RDC. Au cours des discussions avec Michel Lastschenko, ambassadeur du Royaume de Belgique, il a été question d'obtenir les garanties nécessaires sur l'assistance technique de son pays dans l'informatisation de la paie au niveau du ministère du Budget. Bien entendu, il a été question également de passer en revue le budget 2015 : les rubriques, les priorités et les contraintes. Autre aide attendue, celle de la Grande-Bretagne qui a réaffirmé sa détermination à apporter à la RDC une assistance technique visant à améliorer les capacités du gouvernement. Toutefois, il ne s'agit pas d'une aide budgétaire. Mais entre les deux pays, il existe malgré tout un partenariat dans le cadre du projet de coordination. Enfin, les bailleurs de fonds dans leur ensemble restent d'avis que le budget des investissements sociaux et infrastructures actuellement en baisse ne puissent pas dépendre totalement ou majoritairement de l'aide internationale.

Laurent Essolomwa

## ASSASSINAT DE LAURENT DÉSIRÉ KABILA

## L'Asadho et la VSV pour la mise en œuvre des recommandations de la Cadhp

**Les ONG appellent le gouvernement congolais à libérer les personnes concernées par ces dossiers, qui sont encore en détention à ce jour, et d'indemniser équitablement les victimes pour tous les préjudices subis.**

Dans un communiqué conjoint publié le 15 janvier, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) et la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) ont salué la décision prise par la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (Cadhp), relative au dossier des condamnés de l'assassinat de l'ancien chef de l'État de la RDC, Laurent Désiré Kabila. C'était lors de sa cinquante-quatrième session ordinaire tenue du 22 octobre au 05 novembre 2013 à Banjul, en Gambie.

Après examen de cette affaire, note-t-on, la Cadhp a déclaré la plainte des condamnés recevable et fondée. Cette commission a, de ce fait, demandé à la RDC de mettre en œuvre les dispositions du décret-loi n° 019 du 23 août 1997 portant institution d'une Cour d'ordre militaire en pleine conformité avec les normes de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples en matière de procès équitable. Elle a également exhorté ce pays à prendre des mesures nécessaires à l'effet de faire relaxer les personnes encore détenues et de maintenir son moratoire sur la peine de mort conformément à la résolution de la Commission demandant aux États d'envisager une suspension de la peine de mort (1999).

Cette structure a également demandé à la RDC de lui rapporter par écrit dans les cent quatre-vingts jours de la notification de la présente décision, quant aux me-

sures entreprises à l'effet de la mise en œuvre de ces recommandations.

Les deux ONG de défense des droits de l'Homme établies en RDC ont, par contre, relevé qu'à ce jour, aucune de ces recommandations de la Cadhp a été mise en



Laurent-Désiré Kabila

œuvre par le gouvernement congolais. Ce qui les a amenées à l'exhorter à l'application de ces avis et de libérer les personnes concernées par ces dossiers et qui sont encore en détention à ce jour. Alors qu'il devra également, selon ces organisations, indemniser équitablement les victimes pour tous les préjudices subis du fait des violations des droits de l'Homme.

Il est noté qu'au mois de janvier 2003, l'Asadho, en partenariat avec The international centre for legal protection of human rights, avait reçu mandat des condamnés (Colonel Eddy Kapend, Prosper Kabumba, Nono Lutula...) aux fins de saisir par plainte, le secrétariat de la Cadhp contre la RDC. Il est également rappelé que la RDC fête, le 16 juin, le quatorzième anniversaire de cet assassinat. Des activités sont organisées partout dans le pays pour honorer le mémoire de ce président qui a chassé le maréchal Mobutu du pouvoir et qui n'a régné que pendant quatre ans.

Lucien Dianzenza

## MLC

## La famille Bemba remet la pendule à l'heure

**Par la main de la députée caroline Bemba, la famille confirme la nomination d'Eve Bazaïba comme secrétaire générale de ce parti et éconduit Thomas Luhaka.**

Dans cette lettre du 13 janvier, la députée rappelle qu'elle n'avait assisté, le 11 janvier, au retrait des affaires de l'ex-secrétaire général du Mouvement de libération du Congo (MLC), Thomas Luhaka Losendjola, que comme témoin et afin de permettre à la nouvelle secrétaire générale, Eve Bazaïba, de prendre possession de son bureau.

Caroline Bemba s'étonne, par ailleurs, avec regret d'apprendre à la suite de cette opération, et ce par une lettre écrite par l'actuel ministre en charge des Postes, Téléphones et Nouvelles technologies de la communication, que le MLC aurait déménagé de son siège. « Ce qui me conduit à démentir formellement et solennellement votre allégation et profite de cette occasion pour informer l'opinion que le MLC garde son siège à l'adresse susindiquée. Dans tous les cas, je retiens que vous n'êtes plus habilité à engager le MLC », a écrit la députée Caroline Bemba.

Cette élue profite de cette occasion pour noter que la nouvelle secrétaire générale demeure désormais l'interlocuteur attitré entre la famille Bemba et le MLC, à cause de l'auto-exclusion de l'ancien dirigeant qui occupait ce poste. Caroline Bemba s'appuie sur la lettre du président national de ce parti, du 10 décembre 2014, à travers laquelle il a pris acte de la démission de Thomas Luhaka- et des autres membres de ce mouvement politique- parce qu'on ne pouvait pas « engager un grand parti comme le MLC qui vient de fêter ses seize ans à la légère et par des manœuvres malhonnêtes pour rejoindre la majorité au pouvoir ».

C'est également dans cette lettre que Jean-Pierre Bemba a invité l'ancien secrétaire général à procéder sans délai à la remise et reprise avec Eve Bazaïba, « qui est chargée désormais d'exercer les fonctions du secrétaire général du parti ». Caroline Bemba a conclu sa mise au pont en exprimant les vœux que le MLC n'a pas besoin de voir naître des doublons, ni des directions parallèles.

L.D.

## PARLEMENT

## Le secteur des assurances en voie d'être libéralisé en RDC

**Après harmonisation des divergences entre les deux chambres du Parlement, l'Assemblée nationale a finalement voté, le 14 janvier, la loi portant Code des assurances.**

L'Assemblée vient d'adopter la loi sur la libéralisation du secteur des assurances. C'était lors de la plénière de 14 janvier. Ceci marque une avancée notable dans le processus de libéralisation du domaine des assurances longtemps assujéti au monopole de la Société nationale d'assurances. Il est un fait qu'une fois promulguée, cette loi va ouvrir le marché des assurances aux investisseurs qui viendront injecter des capitaux frais dans le pays dans le sens de booster son développement. Le vice-président de la commission économique de l'Assemblée nationale,

Jean-Baptiste Kumasamba, qui a présenté l'économie de la dite loi reste convaincu de son caractère salubre au regard des accusations dont a toujours fait l'objet la Sonas plusieurs fois interpellée par les syndicalistes pour non-paiement des salaires, sans parler du détournement récurrent de fonds et de l'indemnisation irrégulière des sinistrés.

Au nombre d'innovations apportées dans la nouvelle loi, il faudrait épingle le fait que le secteur des assurances est dorénavant réservé aux sociétés anonymes ou aux mutuelles d'assurances. En outre, le Sénat et l'Assemblée nationale ont notamment convenu de rendre obligatoire l'assurance des véhicules de l'État à l'exception de ceux l'armée et de la police affectés aux opérations.

Alain Diasso

## CAN 2015

## Les Léopards de la RDC rejoignent Malabo

**C'est depuis le 14 janvier que les Léopards séjournent à Malabo, capitale de la Guinée Équatoriale, pour prendre part à la phase finale de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football. L'on apprend que les joueurs ont passé, dès leur arrivée, la visite médicale liée spécialement à la fièvre à virus d'Ebola.**

Les Léopards, doit-on rappeler, ont effectué un stage bloqué de pratiquement deux semaines au Centre d'excellence de la Confédération africaine de football de Mbankomo à 40 km de Yaoundé au Cameroun. Les poulains du sélectionneur Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera ont livré trois rencontres amicales de préparation.

Il y a d'abord eu un résultat à égalité d'un but partout, le 7 janvier, au stade Amadou-Ahidjo de Yaoundé, contre les Lions indomptables du Cameroun. Ensuite, les Léopards ont battu, le 12 janvier, la formation d'AS Dragons de Yaoundé (club nouvellement promu au championnat national du Cameroun) par trois buts à un. Et le mardi 13 janvier, les Léopards



Les Léopards lors de la préparation au Centre d'excellence de Mbankomo au Cameroun

ont battu la sélection de la Région Centre du Cameroun par deux buts à un, et non trois buts à zéro comme annoncé précédemment. Mbokani (33e minute) et Mubele (90e minute) ont signé les deux buts des Léopards.

Et pour cette rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge a présenté un deuxième groupe qui a joué toute la rencontre sans remplacement. Il s'agit du gardien de but Nicaise Kudimbana Mulopo (Anderlecht); des défenseurs Mabele Bawaka (V.Club), Gabriel Zakuan (Peterborough/Angleterre), Christopher Oualembo (Acade-

mica Coimbra/Portugal), Chancel Mbemba (Anderlecht/Belgique); des milieux de terrain Nelson Munganga Omba (V.Club), Hervé Kage (Genk/Belgique) et Chikito Lema Mabidi (V.Club); et enfin des attaquants Firmin Mubele Ndombe (V.Club), Dieu merci Mbokani Bezua (Dynamo Kiev) et Yannick Yala Bolasia (Crystal Palace/Angleterre). La RDC joue son premier match de la CAN 2015 le 18 janvier contre la Zambie (championne d'Afrique en 2012). Les deux prochains adversaires sont la Tunisie et le Cap-Vert.

Martin Engimo

## LIPROCYKIN

## Mao Yuyong Johnson dans le comité exécutif

**Amoureux de la bécane, l'opérateur économique chinois installé à Kinshasa a choisi d'apporter son soutien au cyclisme congolais.**

Propriétaire de STT Tower, entreprise spécialisée dans la vente des cellulaires, Mao Yuyong Johnson a été choisi quatrième vice-président de la Ligue provinciale de cyclisme de Kinshasa (Liprocykin). Conscient que cette discipline sportive ne peut exister qu'avec le soutien des sponsors, cet expatrié chinois a décidé de donner un coup de pouce aux cyclistes de Kinshasa qui sont dépourvus des sponsors et autres soutiens financiers.

Son apport est d'autant notable que le cyclisme fait partie de discipline qui fait découvrir le pays. En effet, l'organisation des courses permet de



Mao Yuyong, 4e vice-président de la Liprocykin

se rendre, par exemple, compte de l'état des routes du pays. Le gouvernement conduit par le Premier ministre Matata Ponyo a institué, il y a deux ans, le Tour international de la RDC.

La troisième édition de ce Tour qu'organise la Fédération congolaise de cyclisme dirigé par Sylvère Motayo aura lieu cette année. Et les apports comme celui du quatrième vice-président Mao Yuyong Johnson seront bénéfiques.

M.E.



## AIRTEL CONGO SOUHAITE BONNE CHANCE AU ONZE NATIONAL

Le mercredi 14 Janvier 2015, en présence du Ministre des Sports, Léon-Alfred OPIMBA, airtel a souhaité bonne chance aux **Diabes Rouges** avant leur départ pour la Guinée-Equatoriale, en remettant des gadgets co-brandés airtel-FECOFOOT aux joueurs et au staff de l'équipe.

Qualifié pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2015, le Congo jouera le match d'ouverture contre le pays organisateur, la Guinée-Equatoriale à Bata ce samedi 17 janvier 2015 à 17H.

L'entraîneur de l'équipe nationale Claude LE ROY a déclaré : « **Nous sommes fiers de airtel, car airtel était le premier à croire en l'équipe au moment où l'équipe ne gagnait pas** ».

Dans son mot de circonstance, le Directeur Marketing de airtel, Izouma SIDIBE a déclaré : « **Nous airtel, sommes fiers de faire partie de cette aventure avec les Diabes Rouges. L'équipe du Congo ne sera plus seule désormais; elle peut compter sur le soutien de airtel et airtel est très satisfait de ce partenariat avec l'équipe nationale du Congo.** »

En marge de la compétition, airtel Congo organise une grande campagne promotionnelle autour des Diabes Rouges qui donne la possibilité à **6 gagnants de bénéficier d'un séjour tous frais payés pour assister à 2 matchs de l'équipe en Guinée-Equatoriale** mais aussi de gagner de l'argent et des Smartphones.

Toujours dans la dynamique de soutien à l'équipe nationale, airtel a mis en place **4 grands villages à Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie et Oyo** où seront déployés des écrans géants afin de permettre aux populations de suivre les performances de leur équipe et des autres formations engagées dans la compétition.

Pour rappel, le calendrier des matchs des **Diabes Rouges** au premier tour :

- **Samedi 17 Janvier : Congo - Guinée- Équatoriale à 17H à Bata,**
- **Mercredi 21 Janvier : Congo - Gabon à 20H à Bata,**
- **Dimanche 25 Janvier Congo - Burkina Faso à 20H à Ebebiyin.**



Le Ministre des Sports, Les Diabes Rouges et les Représentants de airtel



Le Directeur Marketing de airtel s'adressant aux Diabes Rouges



Le Directeur Marketing de airtel remettant des kits aux joueurs

airtel, sponsor officiel des Diabes Rouges



# 30<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des Nations : C'est parti



## Éditorial

### Jours de CAN

**P**endant exactement vingt-trois jours, du 17 janvier au 8 février 2015, les sélections de seize nations africaines qualifiées joueront la phase finale du plus prestigieux rendez-vous du football continental. Honneur au pays hôte, la Guinée Équatoriale, ultime recours de la Confédération africaine de football, après le désistement controversé du Maroc qui invoquait la crainte d'Ebola. À côté de l'attrait exceptionnel qu'exercera l'incontournable pe-

tit écran autour de l'événement, Les Dépêches de Brazzaville proposent ce numéro spécial de 24 pages couleurs. Les amoureux du ballon rond remarqueront que dans celui-ci, le football, sport-roi, est traité aux petits soins. Il est évident que tout le monde n'aura pas l'opportunité, ni peut être les moyens de se rendre en Guinée Équatoriale vivre en live la 30<sup>e</sup> édition de la CAN. À travers ce Spécial, justement, chacun pourrait garder en poche le parcours des brillantes sélec-

tions qualifiées : les paroles s'envolent, les écrits restent !

Vivez les matchs en direct en ayant recours, de temps en temps, à votre journal dédié à la compétition.

D'après les statistiques, l'audience de la grande coupe africaine de football s'étoffe. Ce n'est pas costaud encore comparé à la Champions League, mais lors de la CAN 2010, en Angola, par exemple, pas moins de soixante recruteurs étaient arrivés d'Europe pour y dénicher du talent. Seront-ils,

peut-être, plus nombreux en Guinée Équatoriale ! L'Afrique, creuset du football mondial, il suffit de regarder la composition des grands clubs européens truffés d'excellents joueurs venus d'ici pour s'en convaincre. C'est en cela aussi que le genre de document, comme celui que vous livrent Les Dépêches de Brazzaville, à travers ce numéro spécial, trouve tout son intérêt. Il renseigne en passant sur le profil des acteurs qui vivent du foot et nous font tant rêver.

*Gankama N'Siah*

## FOOTBALL

## La CAN 2015, c'est parti !

Seize équipes prennent le départ le 17 janvier et au finish, une seule soulèvera au soir du 8 février le prestigieux trophée pour succéder au Nigeria. Durant trois semaines, les seize meilleures nations africaines auront un défi à relever : celui d'améliorer leur palmarès au cours du tournoi.



Les Diabes rouges célèbrent la victoire lors des éliminatoires

L'Egypte étant compté parmi les grands absents du tournoi tout comme le Nigeria qui ne défendra pas son titre, le Ghana et le Cameroun quadruples champions d'Afrique lutteront pour ajouter une nouvelle étoile et revenir à une longueur de retard avec les Pharaons. D'autres nations à l'instar de la République démocratique du Congo, double championne d'Afrique, du Congo, de la Zambie, de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie et de l'Algérie, ayant chacun un trophée, à leur actif, tenteront elles aussi de surprendre l'Afrique pendant que le Burkina Faso, le Gabon, le Sénégal, le Cap vert, le Mali, la Guinée et la Guinée Equatoriale chercheront à inscrire leur nom au palmarès, pour la première fois. C'est l'enjeu de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) qui nous réservera à coup sûr des surprises.

#### La Guinée Equatoriale a sauvé la CAF

Mais avant de voir son organisation confirmée, cette année, cette CAN a failli perdre sa vraie valeur en raison de la décision de la dernière heure du Maroc. Le Ghana et l'Afrique du sud ayant refusé d'assumer la mission de

remplaçant au pied levé, d'autres pays hors du continent à l'instar du Qatar ou encore le Brésil selon certaines sources, étaient prêts à offrir à la CAF leurs installations pour le tournoi. Heureusement que la Guinée Equatoriale a su jouer la dernière carte.

La 30e édition de la CAN va se jouer à la période voulue par la CAF notamment du 17 janvier au 8 février pas au Maroc mais en Guinée Equatoriale. Le Maroc rappelons-le, a renoncé à l'organisation à trois mois de la compétition, évoquant comme raison l'épidémie hémorragique à virus Ebola qui sévissait au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée Conakry. La Confédération africaine de football ne s'est pas pliée aux exigences des autorités marocaines, lesquelles demandaient que cette compétition soit reportée. « Depuis la première édition en 1957 jamais la Coupe d'Afrique des nations n'a fait l'objet d'une déprogrammation ou d'un différé », précisait la CAF avant que la Guinée Equatoriale qui avait co-organisé la CAN en 2012 avec le Gabon, accepte la proposition. Son choix a fait couler beaucoup d'encre

d'autant plus que le Nzalang national a été disqualifié dès les préliminaires de la CAN pour avoir aligné un joueur non éligible contre la Mauritanie. La compétition va se jouer sur 4 sites. Le groupe A évoluera à Bata. Le groupe B mettra aux prises la Zambie, la Tunisie, le Cap vert et la République démocratique du Congo à Ebebiyin. Le Groupe C regroupant le Ghana, Algérie, le

d'Afrique des nations effectué le 3 décembre à Malabo a placé le Congo dans un groupe A plutôt jouable avec des adversaires qu'il connaît bien : Guinée Equatoriale, Gabon et le Burkina-Faso. Dans ce groupe, seuls les Diabes rouges ont déjà remporté la CAN. Le Burkina Faso l'a laissé filer en 2013 puis le Gabon et la Guinée Equatoriale se contentent des quarts de finale

comme meilleures performances.

Les Diabes rouges ouvriront le bal de la compétition le 17 janvier à Bata, face à la Guinée Equatoriale. Puis que le Nzalang national n'est qu'à sa deuxième participation à la phase finale et ce, grâce à son statut de pays organisateur en 2012 et 2015. C'est la première fois que les deux pays se rencontrent dans une

phase finale de la CAN. Ce sera également pour la première fois que les Diabes rouges jouent le match d'ouverture de cette compétition. La première CAN pour tous les joueurs des Diabes rouges. « C'est une fierté que mon équipe dispute le match d'ouverture de la CAN. On a beaucoup de chance de jouer contre

le pays hôte, la Guinée Equatoriale. Parmi mes jeunes joueurs, aucun n'a disputé une Coupe d'Afrique des nations. Ils vont tous la découvrir, et ce après quinze années d'absence du Congo en phase finale », a déclaré Claude Le Roy. L'histoire nous enseigne que la plus large défaite de la Guinée Equatoriale a été infligée par le Congo, 6-0 le 13 décembre 1990, lors du tournoi de l'Udêac.

Le Gabon est le deuxième adversaire du Congo, le 21 janvier toujours à Bata. Ce sera également pour la première fois aussi que les deux équipes se rencontrent dans une phase finale de la CAN. À la différence de la Guinée Equatoriale, les deux pays ont l'habitude de s'affronter dans les matches officiels. Lors des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014, ils se sont rencontrés à deux reprises. Le Congo arrache un match nul au match retour à Franceville 0-0, après l'avoir emporté à l'aller 1-0 à Pointe-Noire. Lors des éliminatoires de la CAN 1978, le Congo confirme à l'aller 3-2 avant le nul de 2-2. Le Gabon sera à sa sixième participation à la CAN après 1994, 1996, 2000, 2010 et 2012

Le dernier adversaire du Congo s'appelle le Burkina-Faso. Le match ne se jouera pas à Bata mais à Ebebiyin, le 25 janvier. Cette équipe a souvent posé des problèmes au Congo. Et, les Diabes rouges gardent un mauvais souvenir des Etalons. Lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, les deux équipes étaient logées dans le même groupe. Les Diabes rouges

« Depuis la première édition en 1957 jamais la Coupe d'Afrique des nations n'a fait l'objet d'une déprogrammation ou d'un différé »

Sénégal et l'Afrique du sud évoluera à Mongomo tandis que la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Mali et la Guinée composent le groupe D à Malabo.

#### Tirage au sort : le Congo dans un groupe équilibré

Le tirage au sort de la Coupe



réussissaient à tenir en échec à Ouagadougou, les futurs finalistes de la CAN 2013 sur le score de 0-0. Mais au match retour disputé à Pointe-Noire, le Congo s'était incliné 0-1. Lors des éliminatoires de la CAN 2004, les deux équipes s'étaient affrontées avec le même bilan : Une large victoire pour les Etalons 3-0 à Ouagadougou puis un nul de 0-0 à Brazzaville. Les Etalons disputeront leur 10e CAN après 1978, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2010, 2012, 2013. Ils ont pour meilleure performance la place de finaliste en 2013.

#### Servir des expériences du passé pour mieux rebondir

Le Congo retrouve la CAN après 15 années d'absence. En Guinée Équatoriale, les Diabes rouges ont hérité d'un groupe équilibré à la différence des groupes C et D. Cette année, les Diabes rouges ont beaucoup de défis à relever à côté de celui de passer le premier tour pour ainsi marquer leur retour sur l'échiquier continental. Gagner des matches veut dire marquer des buts et savoir mieux gérer la pression des matches.

Le Congo n'a plus gagné un match lors de la CAN depuis le premier tour de la CAN 1974. Au cours de cette édition, les Diabes rouges s'étaient imposés le 5 mars à Alexandrie 2-1 contre le Zaïre grâce à Mbono et Minga lors de la 9e édition de la CAN dont le Congo se présente comme vainqueur de la dernière édition à Yaoundé au Cameroun. L'unique trophée remporté par le Congo en 1972. Mais



Une contre attaque du Thievy Bifouma

bien avant, le Congo avait battu 2-0 l'Iles Maurice puis un match nul contre la Guinée. Le Congo sort de ce groupe invaincu mais échoue 1-2 en demi-finale face à la Zambie. Depuis, plus rien. Car lors de sa dernière participation en 2000, le Onze national quitta la compétition sans marquer le moindre but,

se contenta alors de deux défaites de 0-1 respectivement contre le Maroc et la Tunisie et un nul de zéro partout face au Nigeria. Les joueurs de l'époque évoquaient le groupe de la mort comme raison de cette maigre performance. Il faut remonter le film jusqu'en 1992 pour déterminer le dernier buteur congolais à la

phase finale de la CAN.

C'était au Sénégal que le Congo avait atteint les quarts de finale avant d'être éliminé 1-2 par le Ghana d'Abedi Pele. Il termina deuxième de son groupe grâce à deux matches nuls d'un but partout respectivement contre la Côte d'Ivoire et l'Algérie. Les deux buts étaient les œuvres de Tchibota Mavis. Mais au cours de cette compétition le Congo n'avait gagné aucun match.

#### Le parcours des Diabes rouges lors des éliminatoires

Mal classé pour les multiples absences à la phase finale, le Congo débutait la campagne par deux tours préliminaires. Les Diabes rouges s'inclinent d'entrée de jeu à Windhoek 0-1 lors de la phase aller du premier tour préliminaire contre la Namibie. Ils se qualifient grâce à leur brillante victoire à Pointe-Noire lors du match retour 3-0. Les buts étaient les œuvres de Sylvère Ganvoula, Doré Fodé et Ladislas Douniama. Le Congo recevrait ensuite le Rwanda pour le dernier tour préliminaire. Césair Gandzé puis Doré Fodé permettaient aux Diabes rouges de s'imposer 2-0 à Pointe-Noire à l'aller. Mais lors de la phase retour, les choses ne se sont pas passées comme souhaiter. Le Congo s'incline d'abord 2-0 avant de s'incliner aux tirs au but. Le Congo est éliminé sur le terrain.

#### L'affaire Etekiama porte bonheur des Diabes rouges

Heureusement, la réserve portée par le Congo le 20 Juillet à propos d'Etekiama a été jugée recevable. Le joueur de l'AS Vita club de Kinshasa disputait en effet, les

compétitions de la CAF avec deux identités différentes. Etekiama Agaty à l'AS Vita club et Birori Daddy avec les Amavubis. Son identité douteuse a fait de telle sorte que les Diabes rouges de Claude Le Roy soient repêchés. Le Onze national entame de belle manière les éliminatoires en imposant une défaite 3-2 au Nigeria à la Calabar grâce à un but de Prince Oniangué et un doublé de Thievy Bifouma. Le Congo récidive lors de la deuxième journée en s'imposant à Pointe-Noire 2-0 face au Soudan. C'est la seule et l'unique victoire des Diabes rouges à domicile. Le reste des rencontres s'est avéré comme un calvaire à domicile : deux défaites sur un score identique de 2-0 respectivement contre l'Afrique du sud et le Nigeria sans conséquence puisque les points glanés à l'extérieur notamment le nul face à l'Afrique du sud à Polokwane 0-0 et la victoire à Khartoum 1-0 sur un coup de pied assassin de Francis Nganga, effacent aux Diabes rouges les souvenirs antérieurs des éliminatoires. Après 15 ans le Congo retrouve l'Afrique, laissant derrière lui, le Nigeria, tenant du titre. Ce sont peut-être les signes qui ne trompent pas.

#### Un bilan à l'extérieur plus que flatteur

Lors des éliminatoires le Congo a su voyager en témoin son bilan. Sur trois matches joués, il a gagné deux pour un match nul, inscrivant quatre buts contre deux encaissés. Le bilan à domicile a été le plus médiocre : une victoire, deux défaites, deux buts marqués contre quatre encaissés.

James Golden Eloué



Le onze national

# Ce que les Diabes rouges ont dit

*Après leur réception par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, quelques joueurs de l'équipe nationale se sont prêtés à notre micro avant le départ pour l'aéroport. Ils ont dit ce qui suit...*



Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso a indiqué : « Voici Jean Michel Mbono, champion d'Afrique en 1972. Il vous suffit de l'imiter ».



Et au milieu de terrain Delvin Ndinga d'ajouter : « Nous partons comme une nation pas connue puisque nous sommes la seule équipe parmi les seize à n'avoir pas participé à une CAN depuis près de quatorze ans. Ce qui est vrai, c'est que nous nous sommes bien préparés, le moral est au point. Nous allons en Guinée Équatoriale pour faire un bon résultat dans le but de surprendre tout le monde ».



« Nous allons nous donner à fond sur le terrain pour passer le premier tour », selon le gardien Christopher Mafoumbi qui a sauvé les buts de l'équipe nationale lors du match qualificatif face au Soudan et tout récemment au match amical face au Cap-vert.



« On a rencontré le président de la République pour avoir un bon moral. Nous allons avec détermination dans l'idée de remporter le premier match pour bien commencer. Le premier match est très déterminant parce qu'il est capital pour la suite », a en croire l'attaquant Ladislav Douniama.



« Pour tous les joueurs, il s'agit de la toute première CAN. Il y a un peu de la pression mais une pression positive qui ne nous crispe pas et ne nous empêche pas de jouer. Aller le plus loin possible », a dit le latéral Baudry Marvin.



« Au nom de l'équipe nationale, nous nous engageons à défendre valablement les couleurs de la Nation en Guinée Équatoriale », a déclaré le capitaine des Diabes rouges, Prince Oniangue, en prenant l'engagement solennel.

Les Diabes rouges, qui ont l'espoir du pays entre leurs pieds, savent à quoi s'en tenir en Guinée Équatoriale. Pour rappel, l'équipe nationale du

Congo de football a participé à la CAN pour la dernière fois en 2000, soit quinze ans d'absence. Cette édition était organisée conjointement par le Nigéria et le Ghana. Le

Congo qui était logé dans le même groupe que la Tunisie, le Maroc et le Nigéria, pays hôte étaient éliminés dès le premier tour. Les Diabes rouges sont sortis de leur poule avec

un seul point et zéro but marqué pas même celui de hors jeu. Pour la CAN de cette année, si le onze national se fait éliminé dès le premier tour, cela voudrait dire, à en croire nombre de

sportifs que les Diabes rouges n'ont pas avancé durant les quatorze ans de passage alors que l'impression sur le terrain est tout autre.

**Rominique Nerplat Makaya**



# Les listes définitives

Par Camille Delourme

## La liste définitive des 23 Fennecs d'Algérie (groupe C)

### Les 23 Fennecs d'Algérie

**Gardiens** : Mohamed Zemmamouche (USM Alger), Rais Mbolhi (Philadelphie/États-Unis), Izzeddine Doukha (JS Kabylie)

**Défenseurs** : Carl Medjani (Trabzonspor/Turquie), Madjid Bougherra (Fujairah/Émirats Arabes Unis), Faouzi Ghoulam (SSC Naples/Italie), Djamel Mesbah (Sampdoria Gènes/Italie), Mehdi Zeffane (Lyon/France), Aissa Mandi (Reims/France), Rafik Halliche (SC Qatar/Qatar), Liassine Cadamuro (Osasuna Pampelune/Espagne)

**Milieux** : Yacine Brahimi (FC Porto/Portugal), Nabil Bentaleb (Tottenham/Angleterre), Abdelmoumen Djabou (Club Africain/Tunisie), Sofiane Feghouli (Valence CF/Espagne), Foued Kadir (Betis Séville/Espagne), Medhi Lacer (Getafe/Espagne), Riyad Mahrez (Leicester/Angleterre), Saphir Taider (Sassuolo/Italie), Ahmed Kashi (Metz/France)

**Attaquants** : Ishak Belfodil (Parma/Italie), Islam Slimani (Sporting Lisbonne/Portugal), Hilal Soudani (Dynamo Zagreb/Croatie)

## La liste définitive des 23 Panthères du Gabon (groupe A)

### Les 23 Panthères du Gabon

**Gardiens de but** : Didier Ovono (Ostende/Belgique), Anthony Mfa Mezui (Metz/France), Stéphane Bitseki (CF Mounana)

**Défenseurs** : Lloyd Palun (Nice/France), Yrundu Musavu King (Caen/France), Benjamin Zé Ondo (ES Sétif/Algérie), Bruno Écuélé Manga (Cardiff/Angleterre), Henri Junior Ndong (Auxerre/France), Aaron Appindangoye (CF Mounana), Johan Obiang (Châteauroux/France), Junior Randal Oto'o Zué (Sporting Braga/Portugal)

**Milieux de terrain** : André Biyogo Poko (Bordeaux/France), Didier Ibrahim Ndong (CS Sfaxien/Tunisie), Samson Mbingui (MC Alger/Algérie), Mario Lemina (Marseille/France), Lévy Madinda (Celta Vigo/Espagne), Kanga Guélor (FC Rostov/Russie), Alexander Ndoumbou (Marseille/France), Bonaventure Sokambi (ASO Chlef/Algérie)

**Attaquants** : Pierre-Émerick Aubameyang (Borussia Dortmund/Allemagne), Malick Évouna (WAC Casablanca/Maroc), Frédéric Bulot (Charlton Athletic/Angleterre), Romaric Rogombé (AC Léopards/Congo), Johan Lengoulama (Difaâ/Maroc)

## La liste définitive des Aigles de Carthage (Groupe B)

### Les 23 Tunisiens

**Gardiens de but** : Moez Ben Cherifia (ES Tunis), Aymen Mathlouthi (ES Sahel), Farouk Ben Mustapha (Club Africain)

**Défenseurs** : Aymen Abdennour (Monaco/France), Rami Bedoui (ES Sahel), Slim Ben Jemai (Laval/France), Ali Maaloul (CS Sfaxien), Hamza Mathlouthi (CA Bizertin), Bilel Mohsni (Glasgow Rangers/D2Ecosse), Mohamed Ali Yaakoubi (ES Tunis), Syam Ben Youssef (Astra Giurgiu/Roumanie)

**Milieux** : Mohamed Ali Moncer (CS Sfaxien), Ferjani Sassi (Metz/France), Yassine Chikhaoui (FC Zurich/Suisse), Wahbi Khazri (Bordeaux/France), Youssef Msakni (Lekhwiya/Qatar), Stéphane Nater (Club Africain), Hocine Ragued (ES Tunis), Jamel Saihi (Montpellier, France)

**Attaquants** : Mohamed Amine Chermiti (FC Zurich/Suisse), Saber Khalifa (Club Africain), Hamza Younes (Ludogorets/Bulgarie), Fakhreddine Ben Youssef (Metz/France)

## La liste définitive des Chipolopolo Boys de Zambie (Groupe B)

### Les 23 Zambiens

**Gardiens** : Kennedy Mweene (Mamelodi Sundowns/Afrique du Sud), Joshua Titima (Power Dynamos), Danny Munyao (Red Arrows)

**Défenseurs** : Stopilla Sunzu (Shanghai Shenua/Chine), Christopher Munthali (Power Dynamos), Davies Nkausu (Bloemfotein Celtic/Afrique du Sud), Rodric Kabwe (Zanaco), Emmanuel Mbola (Hapoel Ra'anana/Israël), Donashano Malama (Nkana)

**Milieux** : Nathan Sinkala (Grasshoppers/Suisse), Chisamba Lungu (FC Ural/Russie), Kondwani Mtonga (Zesco United), Spencer Sautu (Green Eagles), Rainford Kalaba (TP Mazembe/RDC), Lubambo Musonda (FC Ulysses/Arménie), Mukuka Mulenga (Bloemfotein Celtic/Afrique du Sud), Bruce Musakanya (Red Arrows)

**Attaquants** : Ronald Kampamba (Nkana), Given Singuluma (TP Mazembe/RDC), Jackson Mwanza (Zesco United), Emmanuel Mayuka (Southampton/Angleterre), Evans Kangwa (Hapoel Ra'anana/Israël), Patrick Ngoma (Red Arrows)

## La liste définitive des Etalons du Burkina (groupe A)

### Les 24 Etalons du Burkina

**Gardiens** : Moussa Germain Sanou (Beauvais/D4 France), Abdoulaye Soulama (Hearts of Oak/Ghana), Moussa Fofana (RC Kadiogo)

**Défenseurs** : Bakary Koné (Olympique lyonnais/France), Mohamed Koffi (Zamalek/Égypte), Wilfried Balima (Sheriff Tiraspol/Moldavie), Steve Yago (Toulouse/France), Paul Kéba Koulibaly (Horoya FC/Guinée), Narcisse Bambara (Universitatea Cluj/Roumanie), Florent Rouamba (CA Bastia/France), Issa Gouo (AS Kaloum/Guinée)

**Milieux** : Jonathan Zongo (Almeria/Espagne), Moussa Yedan (Al Ahly/Égypte), Bertrand Traoré (Vitesse Arnhem/Pays-Bas), Djakaridja Koné (Évian TG/France), Charles Kaboré (FC Kuban/Russie), Préjuce Nakoulma (Mersin Idmanyurdu Klubu/Turquie), Adama Guira (Sonderjysk/Danemark), Abdoul Razack Traoré (Kardemir Karabukspor/Turquie)

**Attaquants** : Jonathan Pitroipa (Al Jazira/Émirats arabes unis), Aristide Bancé (HJK Helsinki/Finlande), Issiaka Ouedraogo (Admira Wacker/Autriche), Alain Traoré (FC Lorient/France), Banou Diawara (RC Bobo Dioulasso/Burkina Faso)

## La liste définitive des Lions de la Terenga (Groupe C)

### Les 23 Sénégalais

**Gardiens** : Bouna Coundoul (Ethnikos/Chypre), Lys Gomis (Trappani/D2 Italie), Pape Demba Camara (Sochaux/D2 France)

**Défenseurs** : Zargo Touré (Le Havre/D2 France), Lamine Gassama (Lorient/France), Kara Mbodji (Genk/Belgique), Pape Ndiaye Souaré (Lille/France), Papy Djilobodji (Nantes/France), Lamine Sané (Bordeaux/France), Cheikh Mbengue (Rennes/France)

**Milieux** : Cheikhou Kouyaté (West Ham/Angleterre), Pape Kouly Diop (Levante/Espagne), Idrissa Gana Gueye (Lille/France), Stéphane Badji (Brann/Norvège), Salif Sané (Hanovre/Allemagne), Alfred Ndiaye (Bétis Séville/Espagne), Sadio Mané (Southampton/Angleterre)

**Attaquants** : Mame Biram Diouf (Stoke City/Angleterre), Moussa Sow (Fenerbahçe/Turquie), Papiss Demba Cissé (Newcastle/Angleterre), Henri Saivet (Bordeaux/France), Dame Ndoye (Lokomotiv Moscou/Russie), Moussa Konaté (Sion/Suisse)

## La liste définitive des Lions Indomptables du Cameroun (Groupe D)

### Les Lions Indomptables

**Gardiens** : Guy-Rolland Ndy Assembe (Nancy/France), Pierre-Sylvain Abogo (Tonnerre de Yaoundé), Fabrice Ondoua (FC Barcelone/Espagne)

**Défenseurs** : Cédric Djeugoué (Coton Sport), Nicolas Nkoulou (Marseille/France), Jérôme Guihota (Valenciennes/France), Ambroise Oyongo Bitolo (New York Red Bulls/USA), Aurélien Chedjou (Galatasaray/Turquie), Stéphane Mbia (FC Séville/Espagne), Henri Bedimo (Lyon/France), Cédric Djeugoué (Coton Sport de Garoua)

**Milieux** : Eyong Enoh (Standard Liège/Belgique), Raoul Loé (Osasuna/Espagne), Edgar Salli (Monaco/France), Georges Mandjeck (Kayseri Erciyesspor/Turquie), Franck Kom (Etoile du Sahel/Tunisie), Patrick Ekeng Ekeng (Cordoue/Espagne)

**Attaquants** : Eric-Maxim Choupo Moting (Schalke 04/Allemagne), Benjamin Moukandjo (Reims/France), Vincent Aboubakar (Lorient/France), Léonard Kweuke (Caykur Rizespor/Turquie), Clinton Njje (Lyon/France), Franck Etoundi (FC Zurich/Suisse)

## La liste définitive des Requins Bleus du Cap-Vert (Groupe B)

### Les 23 Cap-verdiens

**Gardiens** : Vozinha (Progresso Sambizanga/Angola), Ivan Cruz "Somada" (Gil Vicente/Portugal), Ken (Nacional/Portugal)

**Défenseurs** : Kay (Universitatea Craiovia/Roumanie), Carlitos (Limassol/Chypre), Nivaldo Santos "Táx" (FC Teplice/République tchèque), Fernando Varela (Steaua Bucarest/Roumanie), Stopira (Videoton/Hongrie), Jeffrey Fortes (FC Dordrecht/Pays-Bas), Gégé (Marítimo Funchal/Portugal)

**Milieux** : Babanco (Estoril/Portugal), Sérgio Semedo (Olanense/Portugal), Platini (CSKA Sofia/Bulgarie), Nuno Rocha (Univ. Craiova/Roumanie), Tony Varela (Excelsior/Pays-Bas), Calú Lima (Progresso Sambizanga/Angola)

**Attaquants** : Djaniny (Santos Laguna/Mexique), Júlio Tavares (Dijon/France), Ryan Mendes (Lille/France), Heldon "Nhuc" (Sporting Portugal/Portugal), Garry Rodrigues (Elche/Espagne), Kuca (Estoril/Portugal), Odair Fortes (Stade de Reims/France)

## La liste définitive du Nzalang national (groupe A)

### Les 23 Equato-guinéens

**Gardiens de but** : Aitor Embela (Malaga/Espagne), Carlos Mosibe (CA Malabo), Felipe Ovono (Deportivo Mongomo)

**Défenseurs** : Igor Engonga (CD Tropezon/D3 Espagne), Daniel Evuy et Diosdado Mbele (Leones Vegetarianos), Miguel Angel Maye (Akonangui), Rui (Hibernians FC/Malte), Sipo (AEK Larnaca/Chypre)

**Milieux de terrain** : Juvenal Edjogo (Santa Coloma/Andorre), Viera Ellong Doualla (The Panthers), Pablo Ganet (UD Sanse/D3 Espagne), Carlos Martin (College Europa/Gibraltar), Emilio Nsue (Middlesbrough/Angleterre), Randy (Iraklis/Grèce), Ivan Zarandona (Rangers FC/Hong-Kong)

**Attaquants** : Javier Balboa (Estoril/Portugal), Ruben Belima (Real Madrid B/D3 Espagne), Ivan Bolado (Pune City/Inde), Raul Fabiani (Olimpic Xativa/D3 Espagne), Kike (Mallorca B/D4 Espagne), Ruben Dario (Leones Vegetarianos), Ivan Salvador (Valencia B/D3 Espagne)

## La liste définitive du Syli national de Guinée (Groupe D)

### Les 23 Guinéens

**Gardiens de but** : Abdoul Aziz Kéita (AS Kaloum), Naby Yattara (AC Arles Avignon/France), Aboubacar Camara (Murcie/Espagne)

**Défenseurs** : Djibril Tamsir Paye (Zulte-Waregem/Belgique), Fodé Camara (Horoya), Abdoulaye Cissé (Angers/France), Mohamed Diarra (BK Odense/Danemark), Florentin Pogba (Saint-Etienne/France), Baissama Sankoh (Guingamp/France), Issiaga Sylla (Toulouse/France), Kamil Zayatte (Sheffield Wednesday/Angleterre)

**Milieux** : Kevin Constant (Trabzonspor/Turquie), Ibrahima Conté (Zulte Waregem/Belgique), Lanfia Camara (RC Malines/Belgique), Boubacar Fofana (CD Nacional Funchal/Portugal), Naby Kéita (FC Red Bull Salzburg/Autriche)

**Attaquants** : Abdoul Razzagui Camara (Angers/France), François Kamano (Bastia/France), Seydoubah Soumah (Slovan Bratislava/Slovaquie), Idrissa Sylla (Zulte Waregem/Belgique), Ibrahima Traoré (Mönchengladbach/Allemagne), Mohamed Lamine Yattara (Lyon/France)

## Le groupe définitif des Black Stars du Ghana (Groupe C)

### Les 23 Black Stars

**Gardiens** : Razak Braimah (Mirandes/D3 Espagne), Fatau Dauda (Ashanti Gold), Ernest Sowah (Don Bosco/RDC)

**Défenseurs** : Harrison Afful (Espérance/Tunisie), John Boye (Erciyesspor/Turquie), Jonathan Mensah (Evian/France), Awal Mohammed (Maritzburg/Afrique du Sud), Baba Rahman (Augsbourg/Allemagne), Gyimah Edwin (Mpumalanga Black Aces/Afrique du Sud), Daniel Amartey (FC Copenhague/Danemark)

**Milieux** : Rabiu Mohammed (Krasnodar/Russie), Emmanuel Agyemang-Badu (Udinese/Italie), Afriyie Acquah (Parma/Italie), Solomon Asante (TP Mazembe/RD Congo), Christian Atsu (Everton/Angleterre), Mubarak Wakaso (Celtic/Ecosse), André Ayew (Olympique Marseille/France), Frank Acheampong (Anderlecht/Belgique), David Accam (Chicago Fire/États-Unis)

**Attaquants** : Jordan Ayew (Lorient/France), Mahatma Otoo (Songdal/Norvège), Asamoah Gyan (Al Ain/Émirats arabes unis), Kwesi Appiah (Cambridge United/D4 Angleterre)

# L'histoire des Diabes rouges en CAN contée

*De 1968 à 2000, plusieurs faits inédits et parfois insolites ont jalonné la participation congolaise aux six éditions de la Coupe d'Afrique des Nations de football. Footballeurs, entraîneurs, dirigeants, supporters, se sont distingués chacun de façon spécifique. D'Asmara à Ziguinchor, voici par liste alphabétique, les grands moments de « Congo Sport » puis des Diabes rouges en CAN.*

## A comme Asmara

La ville éthiopienne aujourd'hui Erythréenne a abrité les matchs du groupe B de la 6e Coupe d'Afrique des Nations (la première congolaise). En trois sorties, le Congo a enregistré trois défaites « *Sur les cendres de l'équipe d'Asmara, nous bâtirons quelque chose de nouveau* » avaient dit les autorités d'alors. Quatre ans plus tard, ce fut le sacre à Yaoundé.

## B comme Buteurs, ballon d'or, bombardier.

Voilà résumé la carrière footballistique de Paul « Sayal » Moukila, ballon d'or africain en 1974 (le seul ballon d'or congolais à ce jour). Né le 6 juin 1950 à Souanké dans la Sangha et décédé le 24 mai 1972, ce vélocité attaquant, renard des surfaces et organisateur clairvoyant qui a inscrit 2 buts en trois participations en CAN a fait les beaux jours de l'As Bantous, d'Inter club, de Cara, Fontainebleau en France....

## C comme Clubs

Il ne peut y avoir de grande équipe nationale sans grands clubs. Diabes noirs, Cara, Étoile du Congo, Patronage, Inter club, As Bantous, Kotoko de Mfoa, As Cheminots, As V.Club, Munisport, La Mancha, Abeilles, Ac Léopards, Suco sport ont donné à la sélection nationale des grands joueurs qui ont défendu valablement les couleurs nationales. Le déclin du football congolais est venu quand ces clubs ont commencé à battre de l'aile dans les années 1980.

## D comme Dirigeants.

De nombreux dirigeants ont fait la gloire du football. Mais le plus illustre d'entre eux demeure Gilbert-Thomas Manckoundia, président de la fédération congolaise de football en 1972, qui a amené le Congo à la victoire finale à Yaoundé. Ce fin psychologue, savait motiver les joueurs par son langage galvanisateur. Il s'est illustré chez les Diabes noirs dans les années 1960 avant de créer l'As Bantous et reprendre du service aux Diabes noirs en 1980. Décédé le 15 juillet 2000, il reçut au Palais des Congrès de Brazzaville les honneurs de la nation à titre posthume.

## E comme Ewolo

Oscar Ewolo a raté de peu de rentrer dans la légende du football congolais.

S'il n'a pas pris sa retraite internationale en 2013 après l'élimination du Congo en coupe du monde, il devait être le seul joueur congolais présent à la CAN 2000 encore dans l'effectif national. L'emblématique capitaine congolais de 2002 à 2013 a brillé de mille feux dans l'entrejeu congolais et a toujours répondu présent à l'appel de la nation.

## F comme Famille

Les Diabes rouges, c'est aussi une histoire de famille. Après les frères Massengo, Boniface et Clément dans les années 1960, les frères Mayanda, Hervé et Emmanuel dans les années 1970, les frères Bakékolo, Pépin et Frédéric qui ont marqué les années 1980. De nombreux pères footballeurs ont transmis le témoin en équipe nationale à leur fils. Henri Endzanga à Willy Endzanga, Michel Ongagna « Excellent » à Papy Ongagna, Maurice Odjola à son fils Jules Odjola et Gabriel Dengaky à son fils Dengaky.

## G comme gardien de buts

Matsima a brillé par sa longévité au sein de l'équipe nationale de 1968 à 1980. Les années 1990, ont été marquées par le règne sans partage de Brice Samba dans les perches congolaises de 1991 à 2002. Samba Brice qui a fait les beaux jours de Kotoko de Mfoa, Diabes noirs et Africa Sports d'Abidjan a beaucoup de mérites puisqu'il a mis fin à une longue période d'instabilité et de contre performances des gardiens de buts congolais : Sambani, Kalana, Tchicaya-Bilala, Ossebi, Nkounkou « Mapro », Michel Bianguet, Ngoya, Bantsimba Joël, Mbonza, Bassouamina, Ngoya...

## H comme honneurs

Les héros de Yaoundé 72 ont reçu les honneurs dus à leur exploit. Quand le 7 mars 1972, l'Antonov 24 de la compagnie nationale Lina Congo qui les ramenait de Yaoundé a atterri à l'aéroport international Maya Maya, les officiels et la sécurité furent débordés. Une partie du toit a même cédé sous le poids de la masse humaine. Juchés dans une grosse Mercedes, les joueurs ont fait le tour de la ville. Le retour triomphal a inspiré beaucoup de musiciens qui ont chanté des hymnes à leurs gloires (les Bantous de la capitale, mais aussi le peuple

avec Kosmos Mountouari. Un disque 33 tours produit par l'ORTF, Afrique inter et commenté par les journalistes français Pascal Bruno et Jean Claude Weiss, a immortalisé à jamais la 8e coupe d'Afrique des Nations.

## I comme Imbattables

Jean Jacques Ndomba « Géomètre » a battu des records qui resteront certainement dans les annales pour toujours. Il a participé à sa première Coupe d'Afrique des Nations en 1974 à l'âge de 20 ans en inscrivant 2 buts lors de cette compétition. En 1992, il dispute sa troisième CAN au Sénégal à l'âge de 38 ans. Il est l'auteur de la passe décisive qui amène l'égalisation de Tchibota-Nzaou en quart de finale contre le Ghana. L'ex-joueur de l'Étoile du Congo, des Diabes noirs, de Marseille, du Puy, de Lyon, de Niort, de Poissy, qui a élu domicile depuis un certain temps à Pointe-Noire peut dormir sur ses deux oreilles vont durer une éternité.

## J comme Jeunes

De nombreux jeunes ont fait la pluie et le beau temps des Diabes rouges en CAN. Samba Brice (20 ans) en 1992, Dengaky (21 ans en 1972), Sylvain Mounkassa, Ngakosso « Toutbouge »... De l'équipe prometteuse, qui gagna la CAN junior en 2007, seuls Delvin Ndinga et Fabrice Ondama Nguessi ont pu surnager. Le public sportif congolais va longtemps regretter la mort en 1973 de Noel Bihani « Sivori » encore appelé « Mwana 15 ans », jeune joueur international espoir de l'As Bantous fauché à fleur de l'âge. Son décès va provoquer une vague d'émotions et de pleurs dans tout le pays.

## K comme Jean Louis

### Kokolo « Kopa ».

Cet ex avant-centre de l'As Cheminots (meilleur buteur de son équipe et du championnat du Kouilou avec 21 Buts en une seule saison. Il a réussi la sacrée performance de devenir aussi un grand arbitre international. Il a défendu valablement le sifflet congolais aux côtés de Simon Bantsimba (présent en CAN 1986), Denis Obambet, Hugues Opango, Omer Yengo ou Joseph Blanchard Angaud...

## L comme légion étrangère

Jusqu'en 1984, la CAF n'autori-

sait lors des phases finales de la CAN que deux joueurs professionnels sur la liste des 22 joueurs retenus. Ainsi, de 1968 à 1978, le Congo a pu compter que sur François Mpelé (Ajaccio), Jean-Bertrand Balékita (Toulon). En 1992 (Mouyabi, Ndomba, Jean-Michel Mbemba, Malonga Babillas, Makita, Ngapy...) et 2000 (Samba, Ntounou, Ewolo, Opponga, Younga-Mouhani, Jules Tchimbakala, Embingou...) ont figuré dans la liste des 22.

## M comme « Marie Jeanne »

La célèbre chanson composée par le musicien Samba Arthur Nona immortalise Yaoundé. La coupe glanée au Cameroun a été baptisée « Marie Jeanne » au Congo et dont les refrains servent toujours de génériques et de jingles dans la plupart des émissions sportives radiodiffusées au Congo.

## N comme Ndzabana

Né le 11 décembre 1944, Germain Ndzabana Jadot « Maréchal » ou « Nivaquine » est sans conteste l'un des n° 10 les plus doués de sa génération. Dribble déroutant, coup de rein irrésistible, démarrage foudroyant, le joueur de Diabes noirs faisait tourner en dérision tous ses adversaires qui usaient en vain de tous les moyens pour l'arrêter. « Jadot » décède précocement le 12 Août 1974 à Brazzaville à l'âge de 29 ans. Un décès inopiné qui va plonger tout le pays dans la consternation. Enterré au cimetière de Kinsoundi, sa sépulture sera longtemps un lieu de prière et de vénération pour ses fans qui régulièrement laissaient des pièces de monnaie et des billets de banque en hommage à leur idole qui les a fait tant rêver.

## O comme Papa « Odin »

Le stéphanois Pierre Odin dit Papa Odin est à la base du décollage du football congolais. Passionné de football et grand ami de la jeunesse, il met en place à la Coupole une véritable équipe représentative de l'Afrique équatoriale française (AEF) sous l'appellation de la sélection de Brazzaville en 1955. À la faveur de la Coupe de Noel qui a eu lieu entre Brazzaville et Kinshasa, il crée Lorraine de Poto-Poto et bien d'autres équipes après.

## P comme Presse

De nombreux journalistes ont accompagné l'équipe nationale de football dans ses déboires et sa gloire. Joseph Gabio, Germain Bisset, Robert-Steph Malonga, Sylvain Bemba, Claude Bivoua, Jean Gilbert Foutou, Henri Pangui, Fulbert Kimina-Makumbu, Josep Pambou, Youlou Bakith, Antoine Mayouma-Mbaloula, Florent Gamondzo, Lucien-Parfait Léonard Ndzoungou, Georges Eboué sans oublier les photographes Makabus, Kina, Justin BB, Kinouani, Kouamy...

## Q comme Quart de finale.

C'est le meilleur résultat obtenu par les Diabes rouges lors de leur deux dernières CAN. En 1992, le Congo est éliminé en ¼ de finale par le Ghana sur le score de 1 but à 2. Huit ans plus tard au Nigeria, le Congo est sorti au premier tour avec deux défaites et un match nul.

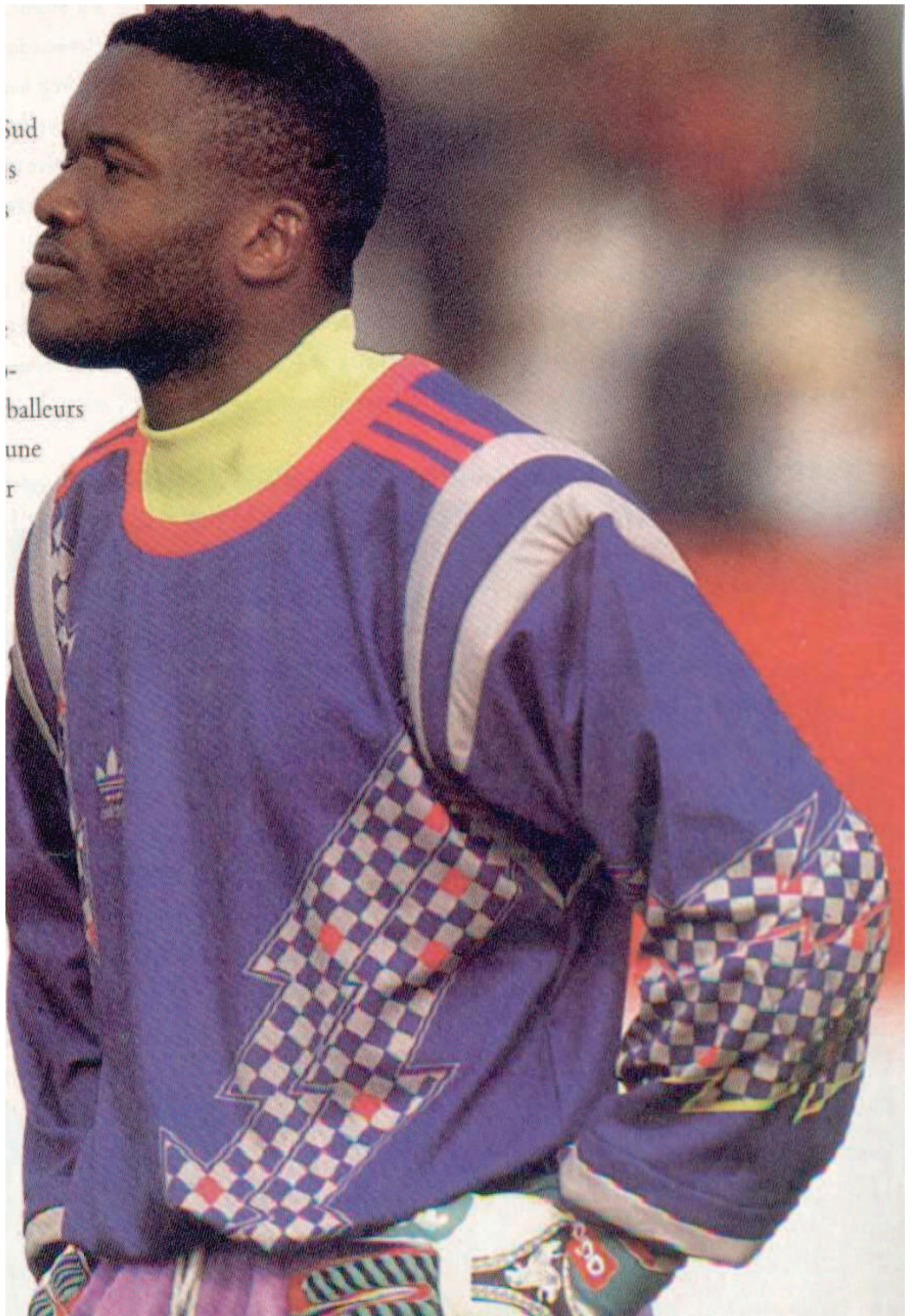
## R comme Révolution

Appelé Stade omnisports de Brazzaville à son inauguration, stade de la Révolution après et Stade Alphonse Massamba-Débat aujourd'hui, cet arène cinquantenaire a été le théâtre de nombreux matches, de sacrées derbys. Il a révélé plusieurs joueurs mais a été aussi le cimetière de plusieurs joueurs qui ont eu du mal à contenir la pression bouillonnante de ce complexe à la fois faiseur de vedettes et tombeur des sportifs. S comme Supporters

12e joueur ou Dieux des gradins, le Congo a connu ses supporters à la passion débordante mouillant le maillot pour leur club favori et pour l'équipe nationale en compétitions officielles. Massalou Olivier « Ambassadeur » (décédé en 2012), Patrice Samba « Kwakara des gradins » (décédé le 9 janvier 1998), Louzolo-Mbemba Alain « Alino », tous de Diabes noirs, Missamou « Ascaris » de Cara, Mouniame « Seul contre tous » d'Inter club. De la voix, des facéties et pitreries, ils savaient galvaniser le public dans les gradins en y mettant de l'ambiance et de l'animation.

## T comme Tirage au sort

À égalité de points et de buts avec le Maroc, dans le groupe B à Douala lors de la 8e Coupe d'Afrique des Nations de football, le sort du Congo

**Le gardien Samba Brice**

s'est joué à l'issue d'un tirage au sort. À 2 heures du matin, une main féminine innocente va choisir une boîte entre deux boîtes identiques contenant deux bouts de papier : Maroc et Congo. C'est finalement le Congo qui a été tiré au hasard. L'histoire n'a jamais dit si le sort a basculé du côté du Congo et de Jean-Claude Ganga, secrétaire général du Conseil supérieur du Sport en Afrique à l'époque.

#### **U comme Union sacrée**

Une véritable communion autour des Diables rouges est organisée quand le Congo est engagé en CAN. Du Nord au Sud, de l'Est à l'ouest, tous les Congolais à l'unisson se mobilisent pour leur équipe nationale. Quête de soutien par ici, messages d'encouragements par là, promesses de primes de victoire... Tous les moyens sont utilisés pour donner toutes les chances aux ambassadeurs.

#### **V comme Valse**

De 1968 à 2014, le staff technique n'a jamais travaillé pour des résultats à long terme d'où l'éviction incessante et récurrente des entraîneurs et de leur staff. La valse des entraîneurs n'a jamais été profitable au football. Voici, les différents entraîneurs qui ont à un moment de leur carrière dirigé l'équipe nationale. Les nationaux : Paul Ebondzibato, Adolphe Bibanzoulou « Amoyen », Robert Ndoudi « Piantoni », Maurice Ondzola, Paul Augustin Lagany, Gilbert Kaya « Vautour », Léonard Mayanith, Alain Ngouinda, Noel Minga, Gaston Tsiangana, Benoit Nkokolo, Jean-Marie Madienguila « Madis », Camille Ngakosso, David Memy. Les étrangers : Zoran Ristic, Claude Andrey, Christian Letard, Noel Tosi, Ivica Todorov, Robert Corfou, Jean Guy Wallemme, Kamel Djabour,

#### **W comme Wamba**

Après ses débuts dans l'As Bantous, c'est dans Diables noirs que Joseph Wamba dit « Lajosé » va révéler au grand public. L'ailier gauche des Diables noirs va être la coqueluche des défenses par son dribble court et imprévisible. Fantastique et souvent brouillon, il lui arrivait parfois d'oublier l'essentiel pour un attaquant c'est-à-dire marquer des buts. Plusieurs fois sélectionné en équipe nationale, « Ecriture » pour les intimes était un amuseur de galerie et un faiseur de spectacles, une denrée rare dans le football d'aujourd'hui.

#### **X comme Inconnu**

Dans l'effectif du Congo qui va disputer la 30e CAN au Sénégal, personne

n'a jamais été en phase finale d'une CAN. Tous les joueurs congolais partent dans l'inconnu sauf Claude Leroy, leur entraîneur, un habitué des CAN avec ses sélections précédentes (Cameroun, Sénégal, RDC, Ghana...) et Jean Michel Mbono, président de la fédération congolaise de football (présent comme footballeur en 1968, 1972, 1974). Bien malin qui pourra dire comment le Congo va se comporter en CAN.

#### **Y comme Younga**

Macchambes Younga Mougani, le célèbre attaquant des Diables Noirs avait les qualités et le potentiel pour devenir le leader de la jeune génération montante des joueurs congolais dans les années 2000. Après des débuts à l'Ajax de Mfilou, l'attaquant buteur intègre les Diables avant d'émigrer en Allemagne notamment au GFC Duren, à Mönchengladbach, au Fortuna Cologne, à Fortuna

Düsseldorf, à Burghausen, à Rot-Weissen Essen, à Union Berlin. Il sera présent à la CAN 2000 à la pointe de l'attaque mais trop esseulé il ne put produire le rendement escompté.

#### **Z comme Ziguinchor**

La ville de la Casamance au Sénégal va regrouper pendant la CAN 1992, les matches du groupe C (Congo, Côte d'Ivoire, Algérie). Pierre Tchibota-Nzaou « Mavis » auteur

du but égalisateur contre l'Algérie va se révéler à ce sujet avant d'inscrire un 2e but à Dakar en ¼ de finale contre le Ghana. Héros des deux seuls buts du Congo en CAN 2000, le joueur de l'As Cheminots sera ensuite surnommé « Ziguinchor », ville où le Congo a inscrit son avant dernier en CAN (le dernier a été inscrit à Dakar)

**Hervé Brice Mampouya**

## Patrice Neveu

# « Je pense que les deux Congo sont capables de sortir des poules »

Ancien sélectionneur de la Guinée, de la RDC et de la Mauritanie, Patrice Neveu a l'immense privilège de commenter le match d'ouverture de la CAN 2015. Le technicien français évoque cette compétition, qu'il a disputée en 2006 avec le Syli national de Guinée.

*Les Dépêches de Brazzaville: Monsieur Neveu, le coup d'envoi de cette CAN 2015 approche et vous êtes directement concerné par ce match d'ouverture Guinée Équatoriale-Congo...*

**Patrice Neveu :** Effectivement, j'assurerai les commentaires du match pour Canal plus. Pour lequel je suivrai d'autres rencontres durant la compétition.

**LDB :** Cette compétition, vous l'avez également connue comme entraîneur, en 2006, sur le banc de la Guinée. Comment gère-t-on les derniers jours qui précèdent le début du tournoi ?

**P.N :** La pression monte, c'est inéluctable. Le rôle du sélectionneur est de rendre cette pression positive. Il faut veiller à l'osmose du groupe, au mental. Sur le plan sportif, on transmet un maximum d'informations aux joueurs concernant leurs adversaires. C'est une période très importante voire essentielle. Après, bien entendu, il y a la gestion des matchs, du quotidien. Mais la préparation conditionnelle la suite.

**LDB :** Finalement, le mental prend le dessus sur la technique ?

**P.N :** Le technique reste important car les entraînements permettent bien sûr de rester en forme, mais surtout de maintenir la concurrence et l'émulsion au sein du groupe. Il y a aussi la gestion des remplaçants, qui doivent se sentir concernés même s'ils savent que leur temps de jeu sera limité. Cela fait donc beaucoup de paramètres à analyser.

**LDB :** Après votre passage en Guinée, vous avez exercé en RDC. Quel est votre point de vue sur le parcours de l'équipe ?

**P.N :** Les Léopards se sont qualifiés par le biais de la meilleure troisième place, ce qui, au vue de leur groupe, équivaut à une deuxième place. Et l'équipe a livré des matchs de très haut niveau, notamment cette victoire à Abidjan. C'est donc

totalelement mérité.

**LDB :** Que pensez-vous de ce groupe B, composé du Cap Vert, de la Zambie et de la Tunisie ?

**P.N :** Ce n'est pas un groupe facile, mais les Léopards ont les moyens de passer en quarts de finale. Florent Ibenge est parvenu à créer un groupe de qualité, en associant des cadres confirmés et des nouveaux prometteurs. Je pense que les deux Congo sont capables de sortir des poules.

**LDB :** Aviez-vous travaillé avec le coach Ibenge durant votre passage en RDC ?

**P.N :** Oui, il a été mon adjoint pendant quelques temps. Je voulais le conserver dans le staff, mais je n'avais pas réussi à obtenir de budget. Malgré cela, il nous rejoignait lors des rassemblements en France. C'est un bon technicien, qui connaît parfaitement tous les joueurs, qu'ils évoluent en Afrique ou en Europe. Sa réussite en sélection n'est pas un hasard, puisqu'elle est couplée de ses résultats avec V.Club.

**LDB :** Après avoir dirigé l'équipe sans contrat de travail durant les éliminatoires, le coach Ibenge vient d'être conforté dans ses fonctions avec un salaire conséquent, estimé à 18 000 dollars. Est-ce en fin de compte que les techniciens locaux sont mieux considérés ?

**P.N :** C'est un juste retour des choses pour Florent par rapport à son travail et à son parcours. C'est une rémunération en adéquation avec ses compétences. Florent a passé ses diplômes en France, nous étions dans la même promotion pour le DEF, puis s'est forgé son expérience dans plusieurs clubs. C'est donc logique. Après, je ne suis pas trop favorable au débat, en vogue actuellement, qui opposerait les entraîneurs locaux et les expatriés. Si les fédérations africaines sollicitent des techniciens français, pour ne parler que d'eux, c'est pour un

savoir-faire reconnu et qui a souvent fait ses preuves.

**LDB :** En parlant d'entraîneur français, votre collègue Claude Le Roy va disputer, à la tête du Congo, sa huitième CAN. C'est le meilleur ambassadeur des techniciens français ?

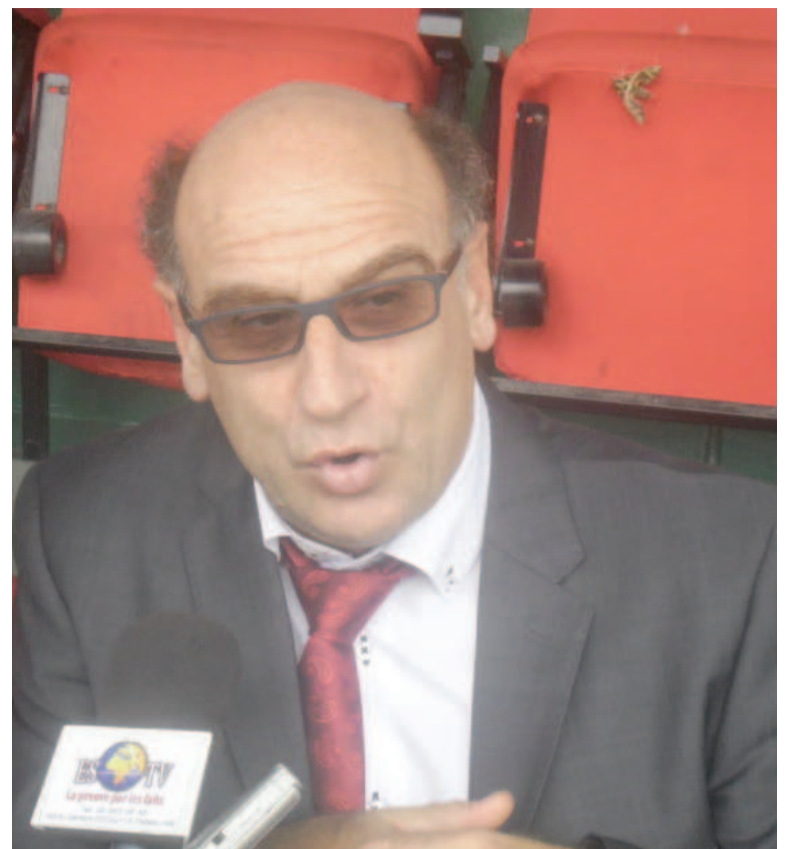
**P.N :** Par son vécu, c'est l'un des porte-drapeaux de l'école française en Afrique, effectivement. Il ne sera pas le seul à la CAN, avec Hervé Renard, un jeune sélectionneur qui a déjà gagné la CAN, Alain Giresse, qui confirme au Sénégal ce qu'il avait déjà très bien fait au Mali et au Gabon, Henryk Kasperczak, Christian Gourcuff, qui a bien réussi ses débuts en Afrique, Michel Dussuyer qui a su qualifier la Guinée en jouant tous ses matchs à l'extérieure à cause d'Ebola. Ce sont tout sauf des aventuriers, ce qui prouve que le débat qui oppose les entraîneurs locaux aux étrangers n'est pas constructif : seules les compétences doivent être prises en compte.

**LDB :** Avec l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Ghana et le Sénégal, le groupe C tient le rôle de « groupe de la mort »...

**P.N :** Oui, c'est du très, très haut niveau et quoiqu'il arrive, des prétendants à la victoire finale tomberont dès le premier tour. Après, comme on a coutume de le dire, quand on aspire à la médaille d'or, il faut pouvoir battre tout le monde. Je pense que le Sénégal a des sérieux arguments et l'Algérie est bien armée.

**LDB :** Mputu, Eto'o, Drogba, Essien : de nombreuses stars des dernières années seront absentes en Guinée Équatoriale. Selon vous, quels joueurs peuvent reprendre le flambeau ?

**P.N :** Seydou Keita et Yaya Touré, des exemples de longévité et de régularité, sont encore là. Après, il y a beaucoup de joueurs, qui ne sont pas forcément dans les plus grands clubs européens, qui prouvent en sélection que le talent et la



Patrice Neveu / Photo ADIAC

technique ne manquent pas. Que ce soit au Sénégal, au Ghana ou en Algérie, mais aussi dans les deux Congo, avec l'émergence des Bifouma, Kebano ou Bolasia.

**LDB :** Globalement, que vous inspire ce plateau CAN 2015 ?

**P.N :** Il n'y a pas vraiment de petites équipes, même si le Congo revient après une longue absence et que la Guinée Équatoriale a été repêchée. Je pense que l'on va assister à une CAN de qualité. Il y a alogiquement des favoris, mais nous ne sommes pas à l'abri de surprises puisque les « grosses écuries » du groupe C et D vont s'affronter en phase de groupes. Ensuite, lors des matchs à élimination directe, tout est possible, comme l'a prouvé la Zambie en 2012.

**LDB :** Un petit mot sur la Guinée Équatoriale, repêchée après avoir été éliminée pour fraude sportive contre vous, en juillet dernier ?

**P.N :** Il fallait sauver la CAN, coûte que coûte, et la Guinée Équatoriale a offert cette solution à la CAF. On va dire que l'essentiel est fait, puisque la compétition aura lieu. Mais le défi était énorme pour le pays qui n'avait que deux mois pour être prêt. Les inquiétudes sont nombreuses et justifiées concernant les sites de Mongomo et Ebebiying. Chaque coach souhaite les meilleures conditions possibles, car il joue son poste

à chaque match, mais ça ne sera pas le cas, que ce soit en termes de logement ou d'entraînement. Il y aura forcément des difficultés, mais il faudra que chacun essaye d'être compréhensif.

**LDB :** À titre personnel, votre collaboration avec la Mauritanie s'est arrêtée en août dernier. Que s'est-il passé ?

**P.N :** En Mauritanie, je pense pouvoir dire que j'ai fait du bon boulot avec les locaux pour construire une équipe A qui était inexistante sur la carte continentale. Malheureusement, les ambitions des dirigeants ont grandi plus vite que la logique sportive qui voudrait qu'on avance étape par étape. Je ne m'attendais pas à ce que cela s'arrête comme ça, après notre élimination au second tour préliminaire des éliminatoires. Mais il n'en demeure pas moins que j'ai vécu une aventure humaine et sportive inoubliable avec une qualification historique pour le Chan 2014. Désormais, je suis un entraîneur libre, en attente d'un défi.

**LDB :** Pour finir, dutac-au-tac, le nom du vainqueur ?

**P.N :** Les entraîneurs sont souvent de piètres pronostiqueurs et je n'échappe pas à la règle. Je voudrais juste souhaiter bonne chance à tous mes collègues, car la CAN est une belle compétition, mais elle requiert d'être costaud.

Camille Delourme

## Le calendrier des rencontres du 17 janvier au 8 février

### 1ère journée

#### Le 17 janvier, groupe A :

Guinée Équatoriale-Congo à 17 heures ; Burkina Faso-Gabon à 20 heures à Bata.

#### Le 18 janvier, groupe B :

Zambie-RD Congo à 17 heures ; Tunisie-Cap-Vert à 20 heures à Ebibeyin.

#### Le 19 janvier, groupe C :

Ghana-Sénégal à 17 heures ; Agérie-Afrique du Sud à 20 heures à Mongomo.

#### Le 20 janvier, groupe D :

Côte d'Ivoire-Guinée à 17 heures ; Mali-Cameroun à 20 heures à Malabo.

### 2ème journée

#### Le 21 janvier, groupe A :

Guinée Équatoriale-Burkina Faso à 17 heures ; Gabon-Congo à 20 heures à Bata.

#### Le 22 janvier, groupe B :

Zambie-Tunisie à 17 heures ; Cap-Vert-RD Congo à 20 heures à Ebibeyin.

#### Le 23 janvier, groupe C :

Ghana-Algérie à 17 heures ; Afrique du Sud-Sénégal à 20 heures à Mongomo.

Le 24 janvier, groupe D : Côte d'Ivoire- Mali à 17 heures ; Cameroun-Guinée à 20 heures à Malabo.

### 3ème journée

#### Le 25 janvier, groupe A :

Guinée Équatoriale-Gabon à 19 heures à Bata ; Congo-Burkina Faso à 19 heures à Ebebiyin.

#### Le 26 janvier, groupe B :

Cap-Vert-Zambie à 19 heures à Ebebiyin ; RD Congo-Tunisie à 19 heures à Bata.

#### Le 27 janvier, groupe C :

Afrique du Sud-Ghana à 19 heures à Mongomo ; Sénégal-Algérie à 19 heures à Malabo.

#### Le 28 janvier, groupe D :

Cameroun-Côte d'Ivoire à 19 heures à Malabo ; Guinée-Mali à 19 heures à Mongomo.

### Quarts de finale

#### 31 janvier : quart 1 :

1er groupe A-2ème groupe B à 17 heures à Bata ; quart 2 : 1er groupe-2ème groupe A à 20 heures à Ebebiyin.

#### Le 1er février, quart 3 :

1er groupe C-2ème groupe D à 17 heures à Mongomo ; quart 4 : 1er groupe D-2ème groupe C.

### Demi-finale

Demi 1 : vainqueur quart 1-vainqueur quart 4 à 20 heures à Bata.

Demi 2 : vainqueur quart 2-vainqueur quart 3.

### 3ème place :

Perdant demi 1-perdant demi 2 à 17 heures à Malabo.

### Finale :

Vainqueur demi 1-vainqueur demi 2 à 20 heures à Bata.

Rominique Nerplat Makaya

## ARTS ET CULTURE

## La première édition du Fiadol a démarré à Dolisie

**Musique, danse, cinéma, théâtre, slam, mode, expositions de peintures et livres ainsi que d'autres activités sont prévues au programme de cette première édition du Fiadol (Festival international des Arts de Dolisie), grand rendez-vous culturel qu'organise Artériel Network Congo-Brazzaville ce, du 15 au 18 janvier dans le département du Niari.**

L'événement réunit des artistes et acteurs culturels de Dolisie, Pointe-Noire, Brazzaville et Owando. Outre les spectacles, au menu du rendez-vous figurent aussi des formations et conférences animées par des professionnels. Ces activités culturelles sont réparties dans les différents sites de la ville de Dolisie. Il s'agit notamment de la mairie centrale, le siège du Conseil départemental, la salle

de spectacles de la paroisse Fatima, la salle et la cour de la Préfecture, des écoles, ainsi que le village du festival installé à l'escale du Carrefour Pénépéné na Zambé.

Pour le premier jour, la cérémonie d'ouverture qui interviendra à 17 heures dans la salle de la mairie mettra à l'honneur les artistes de Dolisie notamment : les groupes de danse traditionnelle Mbouanda National et Buzitu, le jeune danseur Jackson, la troupe Iffissa (sketch) et le groupe de musique hip hop-Rnb Ang Music. A ceux là s'ajoute le groupe de danse contemporaine Tu fais, je fais venant de Brazzaville. Notons que l'événement a démarré dans la matinée du 15 janvier avec en toile de fond, des spectacles et débats entre artistes et élèves dans certaines écoles de la ville ainsi que l'ouverture de l'exposition de peintures et des

livres au village du festival.

Le programme prévoit pour la journée du vendredi 16 janvier dans la salle de spectacles de Fatima des prestations de musique traditionnelle avec Lubakusu de Dolisie, Tu fais, je fais, le groupe de hip hop 3e Ville de Dolisie et des prestations théâtrales avec l'Aveu de Brazzaville. Il y aura aussi la projection des extraits des films des réalisateurs congolais. En matinée aura lieu un atelier de sensibilisation (ouvert à tous) sur la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion des expressions culturelles dans la salle du Conseil départemental, ainsi que des animations et débats avec des écoliers.

Le samedi 17 janvier le tour reviendra au chanteur de Hip hop Shab' Joe (Pointe-Noire), les troupes de théâtre Mizonzo et le Club des étudiants (Dolisie),

le griot brazzavillois le Grand Bassam, le groupe Ecoma Gospel (Pointe-Noire), le groupe de gospel God Singers (Dolisie), ainsi que les groupes de danse traditionnelle de Dolisie qui se produiront dans la salle de spectacles de la Paroisse Fatima. Ce même jour aura lieu en matinée, l'assemblée générale du chapitre national Artériel Network dans la salle du conseil départemental. Le programme du dimanche 18 janvier prévoit la musique hip hop avec le groupe 3e Ville et la danse traditionnelle avec Mbongui-Kongo de Dolisie à partir de 15 heures dans la cour de la préfecture. Pour clôturer l'événement en beauté, le public aura droit, à partir de 18 heures dans la salle de la Préfecture, à un défilé de mode avec les maisons de couture Chic-Madame et Hélène couture (Dolisie), du Slam avec Gilles Douta (Pointe-Noire),

de la musique avec les groupes K-Musica (Pointe-Noire,) Nia-ri-Musique et les Prestigieux (Dolisie).

Notons que tous les spectacles du Fiadol, événement qui constitue une grande première dans cette ville, sont gratuits et ouverts à tous. Un autre aspect à relever dans l'organisation de ce festival c'est l'implication des autorités administratives : « Nous n'avons pas encore totalement eu ce que nous attendons des autorités, mais il y a une volonté manifeste de leur part à s'impliquer dans la chose. Je crois qu'elles ont déjà compris l'importance de cet événement pour la ville et nous osons croire qu'elles feront plus pour les prochaines éditions », a confié Pierre Claver Mabiala, président du chapitre national Arterial Network.

**Lucie Prisca Condhet  
N'Zinga**

## KOUILOU

## Ouverture des travaux des conférences budgétaires- 2015

**Prélude à la session budgétaire du Conseil départemental du Kouilou qui se tiendra en février prochain, les travaux des conférences préparatoires de ladite session se sont ouvertes hier jeudi à Pointe-Noire, en présence d'Alexandre Mabiala, président dudit conseil. Ceux-ci s'achèveront samedi 17 janvier.**



Alexandre Mabiala ouvrant les travaux des conférences

Pour Alexandre Mabiala, ces assises vont permettre à son institution de recueillir auprès de certains services déconcentrés des informations sur les recettes qui se doivent d'alimenter le budget. « Mesdames et messieurs, pendant trois jours, vous allez échanger avec les techniciens afin de mettre en exergue les potentialités du département en matière de recettes. Les collectivités locales sont susceptibles de mieux connaître les problèmes que vivent les populations. Nous faisons appel à votre contribution afin de trouver les moyens devant permettre d'assurer le financement des priorités du Conseil en termes de fonctionnement et d'investissement, surtout au moment où le Congo traverse une période de récession économique due à la baisse du prix du baril de pétrole sur le marché international » a-t-il déclaré. Notons que conformément à la loi, le Conseil départemental du Kouilou tiendra sa première session budgétaire de l'année 2015 en février prochain. Rencontre au cours de laquelle-ci, les élus locaux examineront et adopteront le budget exercice 2015, lequel permettra au Conseil de disposer des moyens de fonctionnement et d'investissement.

**Séverin Ibara**

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE

## L'AC Léopards vaincu, Nico-Nicoyé prend provisoirement la tête du classement

**La deuxième journée du championnat national de football a été pleine de surprises. Après avoir réussi l'entame de la compétition, AC Léopards a été défait par La Mancha 1-0, le 14 janvier à Pointe-Noire. A Brazzaville, Diables Noirs a été surpris par la jeune formation de la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP), 2-0. Une aubaine pour Nico-Nicoyé qui après avoir battu V. Club Mokanda prend provisoirement la tête du championnat.**

Les deux géants du football congolais n'ont pas brillé lors de la deuxième journée du championnat face à leurs « deux petits adversaires. » Après la défaite de Diables Noirs la veille devant la JSP 2-0, l'AC Léopards de Dolisie s'est incliné face à La Mancha suite à un penalty transformé par Kodjo à la 87e minute du match.

Victorieux en première journée face à Munisport 2-0, AC Léopards a vécu une désillusion devant une poignée de ses supporters face au club ponténégrin (La Mancha) très ambitieux cette saison. En effet battu lors de la première journée par ASP 0-1, La Mancha jouait non seulement pour s'adjuger ses trois premiers points, mais aussi pour se venger face à AC Léopards qui l'avait humilié la saison passée, à domicile 2-0 lors de la première journée.

La Mancha avait manqué de concrétiser son coup lors du tournoi de mise en jambe organisé récemment par la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) où, les deux équipes avaient fait jeu égal, 3 buts partout. Mercredi dernier, Léopards n'était pas trop convainquant car, après une première partie vierge, les deux équipes reprenaient la seconde manche avec plus d'engagement mais hélas, La Mancha plus pragmatique a poussé le pion vers l'avant pour obtenir un penalty,

transformé par le jeune Kodjo, à la 87e minute, l'unique but du match.

Cette défaite de l'AC Léopards permet au nouvel entraîneur du club, Lamine Ndjaye de mesurer l'ampleur de sa tâche, lui qui vient d'hériter d'une équipe momentanément démembrée par les départs à la CAN qui démarre le 17 janvier.

De l'autre côté, l'entraîneur adjoint de La Mancha, Antoine Tchissambou, cette victoire est le fruit d'un travail qui doit continuer parce que l'équipe vise très haut cette année.

**Nico Nicoyé leader du championnat**

En deuxième match, Nico-Nicoyé s'est imposé face V. Club sur un score écriqué d'un but à zéro. Là aussi, Nico-Nicoyé qui était considérée l'une des plus faible équipe de la compétition commence à monter en puissance. En effet après sa victoire de la première journée face à l'AS Cheminots 2-1, les poulains du coach Ndoumbé Makaya ont tenu tête face à V. Club Mokanda 1-0. Pourtant l'équipe a évolué en infériorité numérique depuis la 32e minute, avant de conclure son unique but à la 83e minute, se hissant provisoirement seul à la tête du championnat avec six points devant JST (Jeunesse sportive de Talangai) et Patronage avec 4points chacun. Cette détermination des clubs ponténégrins qui tiennent à avoir au moins un représentant cette fin de saison en Coupe d'Afrique des clubs ne peut être effective que si les joueurs gardent le même envie de gagner sans plutôt se faire la tête car, les deux géants surpris en deuxième journée peuvent à tout moment rebondir et reprendre leur place de leader. Soulignons que, lors de la poursuite de cette même journée à Brazzaville, FC-Kondzo a été battu par Patronage, 4-2 et Interclub s'est imposé face CARA 2-1.

**Charlem Léa Legnoki**

## COMMERCE

# Des représentants d'entreprises édifiés sur le renouvellement du bail de l' OHADA

**Un focus sur le thème, « Le renouvellement du bail à usage professionnel dans les pays de la zone OHADA », a été animé le 13 janvier à Pointe-Noire par le colonel Eric Dibas-Franck, arbitre OHADA, chargé de cours à la Faculté de Droit de l'université Marien Nguabi de Brazzaville. Ce, dans le cadre du mardi de l'entreprise, une initiative de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des Métiers de Pointe-Noire.**

Cette causerie-débat a eu pour but d'édifier le public sur cette disposition de l'Organisation de l'harmonisation du droit des affaires (OHADA) dont l'application parfois complexe est souvent source de contradictions et de contentieux divers. À travers les explications étayées de citations des articles qui y affèrent, le conférencier a éclairé la lanterne de l'auditoire composé essentiellement des représentants des entreprises de la place. La communication a été axée sur la définition du bail à usage professionnel, les modes de renouvellement du bail à usage professionnel, le renouvellement forcé et le renouvellement voulu, les conséquences du renouvellement, l'autonomie du bail, la durée et le loyer du bail

renouvelé.

En s'appuyant sur l'article 103 de l'Acte uniforme portant sur le Droit commercial général (AUDCG) le colonel Eric Dibas-Franck a dit que : « le bail à usage professionnel est défini comme toute convention, écrite ou non, entre une personne investie par la loi ou une convention du droit... et une autre personne physique ou morale, permettant à celle-ci, le preneur, d'exercer dans les lieux avec l'accord de celle-là, le bailleur, une activité commerciale, industrielle, artisanale, ou toute autre activité professionnelle ».

Les modes de renouvellement du bail à usage professionnel, a-t-il dit distingue le renouvellement forcé et le renouvellement voulu. Selon l'article 126 alinéa 1 de l'acte uniforme OHADA relatif au droit commercial général, « le bailleur peut s'opposer au droit au renouvellement du bail à durée déterminée ou indéterminée en réglant une indemnité d'éviction » et de poursuivre, qu'aux termes de l'article 123 alinéa 2 de l'AUDCG, « aucune stipulation du contrat peut faire échec au droit et au renouvellement ». Cette disposition témoigne le caractère impératif de ce texte. S'agissant du renouvellement voulu du bail

à usage professionnel, l'article 124 alinéa 1 de l'AUDCG dispose « Dans le cas du bail à durée déterminée, le preneur qui a droit au renouvellement de son bail... peut demander le renouvellement de celui-ci par signification d'huissier ou notification, par tout moyen permettant d'établir la réception effective par le destinataire au plus tard trois mois avant la date d'expiration du bail ». En outre, Eric Dibas-Franck a défini les figures du renouvellement du bail à usage professionnel qui incluent l'accord de principe et l'accord définitif. Quant à la tacite reconduction, elle est une situation nouvelle résultant de la poursuite aux mêmes clauses et aux conditions d'un contrat à durée déterminée normalement expiré. Par conséquent, a-t-il renchéri



Le colonel Eric Dibas-Franck crédit photo «Adiac»

le bail renouvelé étant un nouveau bail, il semble raisonnable à affirmer que celui-ci ne peut pas être affecté par les vices du bail originaire selon l'article 129 de l'AUDCG « le nouveau bail prend effet à compter de l'expiration du bail précédent, si celui-ci, à durée déterminée ou à compter de la date pour laquelle le congé a

été donné, si le bail précédent est à durée indéterminée ».

Le loyer du bail renouvelé, conformément à l'art.134 alinéa 2 de l'AUDCG dispose que: « le preneur ne bénéficie ni d'un droit au renouvellement du bail, ni d'un droit à la fixation judiciaire du loyer du bail renouvelé, par contre le plafonnement du loyer du bail renouvelé doit s'effectuer en raison de la modification d'un élément de la valeur locative » a ajouté le colonel Eric Dibas-Franck.

À propos du contentieux du loyer du bail renouvelé, le colonel Eric Dibas-Franck affirme que le législateur OHADA ne précise pas le délai de prescription. En revanche, l'article L.145-60 du code du commerce français le fixe à deux ans. Art.117 alinéa 2 de l'AUDCG « Pour fixer le montant du nouveau loyer, la juridiction compétente tient notamment compte des éléments suivants : la situation des locaux, leur superficie, l'état de vétusté, le prix des loyers commerciaux couramment pratiqués dans le voisinage pour des locaux similaires. En cas de désaccord entre les parties, l'une d'elles peut saisir le tribunal compétent », a-t-il conclu.

**Hervé Brice Mampouya**

Le Groupe BGFIBank  
vous présente  
ses meilleurs voeux  
pour l'année 2015.

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale  
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe

**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir

[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)

### MOTS FLÉCHÉS N°057

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

### SUDOKU N°057

BRILLER AU SOLEIL	LIVRE D'ÉGLISE	ENCHANTEMENT	JEUNE DANSEUSE	RANGEAIS	ÉPROUVÉ	DES ÉTENDUES D'EAU AVEC DES ROSEAUX
CORPS GRAS	RÉFLÉCHIS	ANCIENNE DCRI	RECONNUE EXACTE	ENLEVER LE CONTENU	BIEN DROIT	
			C'ÉTAIT NON			
RANCŒUR						
CHIMÈRE OU DRAGON				ÉNONÇA		
BAIE DU JAPON		PARTIE DU TUBE DIGESTIF				
UN VOISIN		UTOPIQUE		RAYON DE SOLEIL		PROBLÈME DE GAZ
				CARRÉ VERT		
EN LA MATIÈRE		A ÉTÉ EFFICACE	ADRESSE DE PC LOIN D'ÊTRE ROND	ATOLLS		
ZIRCONIUM				GROUPE DE JOUEURS		
	IL EST BAVARDE ET COLORE AU BRAS DU TUEUR		AFFICHER SON TROUBLE REPAS D'APÔTRES			AT-TEINTES
CÉLÉBRATION D'UNE UNION	AMÉ-NAGER L'ESPACE HAUTAINÉ				ENDROIT OU TRAVERSER LA RIVIÈRE	
				MIS AU POINT		
SYMBOLE DU LUMEN		REPAS DEVANT LE BUFFET AU-DESSUS DU DO			BONNE SAISON	
INAPTE À LA PRO-CRÉATION					AMONCELLEMENT	
				ENTRE CHIEN ET LOUP DANS L'ORBITE		C'EST LE CHAMPION
VIEUX DYNAMISME	AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE NON VICIÉ		FONÇANT			AVANT TER
		PETITS TRAITS LA SCIENCE FICTION			IBIDEM	
					C'EST ICI	
FAIRE LE MALIN PAYSAN DU MOYEN ÂGE			L'IRIDIUM POUR LE CHIMISTE		ASSIS, MAIS SANS VOIX	
		VOISINS DE LA MORUE				

#### > FACILE

				9			
3				2		6	1
2			6	1	3	9	8
	2			4	1	7	
7			2		8		5
		3	7	6			2
9	8	2	5	7	4		3
5	6		3				4
				2			

#### > MOYEN

							5
	8		6		4	9	1
		9	1	7	3		6
		8	5	9			4
	2			4	6	3	
7	6		4	1	9	5	
	3	5	7		8		9
8							

#### > DIFFICILE

	5				3			2
8					6			1
9	3				7		4	
					9			1
	1		5		2			4
2					3			
		6			2			5
	2		1					4
1			7					6

### MOTS CROISÉS N°057

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**> HORIZONTALEMENT** 1. Morceaux de boucherie à griller. - 2. Vents des Antilles. Son ramage vaut son plumage. - 3. Ville natale de Masséna. Il indique un changement d'interlocuteur. - 4. Possessif. Qui en sait des choses. - 5. Fin d'un infinitif. Apprécie vraiment. Argon du chimiste. - 6. Élévation verticale. - 7. Dialecte du grec ancien. Particule noble. - 8. Ville de Gueldre ou du Nigeria. Propre à la vieillesse. - 9. Filets de chasse. Serrer entre les doigts. - 10. Liquide volatil. On les trouve au ras des pâquerettes.

**> VERTICALEMENT** A. Elle remplissait la gamelle des pioupious. - B. Curé de Saint-Sulpice. Cours de Quimper. - C. Mouvements perpétuels. Fenouil bâtard. - D. Commune vers Nice. Boxeur américain. Pronom réfléchi. - E. Largeur de tissu. Vieilles villes. - F. Bistrot de gueuses. - G. Hameau réunionnais. Qui a fait l'objet d'une mise au point. - H. Lourde hérédité. Ville italienne, dans le Frioul. - I. Longue période. Lointaine terre française. - J. Qui en a plus qu'assez. Légumineuse.

### MOTS À MOTS N°057

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **CRAN** + **TOIT** = T \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_
- ② **RIDE** + **CHER** = \_ \_ \_ H \_ \_ \_ \_
- ③ **CIEL** + **VETO** = \_ \_ \_ \_ \_ T \_ \_

### SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

#### MOTS FLÉCHÉS N°056

D	D	L	O	O	Z						
H	E	S	I	T	A	T	I	O	N	E	R
M	I	S	S	I	O	N	N	A	I	R	E
S	U	L	T	A	N	A	T	G	N	O	N
L	I	R	I	S	B	R	E	S	T		
O	T	A	N	E	T	A	L	E	R	R	
I	C	O	R	R	U	S	T	R	E		
S	P	O	T	E	R	R	E	I	E		
L	I	E	R	D	E	S	C	E	N	D	
Z	I	G	E	B	A	T	O	S	A	I	
E	N	T	E	E	E	C	U	R	A		
C	R	O	U	L	E	R	R	E	N	D	
N	F	R	A	S	E	O	I	T			
F	U	S	R	A	T	A	T	I	N	E	E
T	D	U	E	L	F	E	R	S			
R	E	M	B	A	R	R	E	R	S	E	T

#### MOTS CROISÉS N°056

C	A	P	R	I	C	I	E	U	X
A	L	L	U	S	I	O	N	E	
R	O	T	E	N	A	N			
A	S	T	I	P	I	A	N	O	
M	U	L	I	S	E	R	O	N	
B	C	A	L	I	N	E	R		
O	V	I	N	E	S	M	I		
L	N	T	S	C	P	A	N		
E	P	E	E	A	G	I	L	E	
R	U	S	S	I	F	I	E	E	S

#### SUDOKU N°056

7	5	2	6	4	3	1	9	8
6	3	8	2	1	9	5	7	4
1	4	9	5	7	8	6	3	2
4	2	1	8	3	5	7	6	9
9	6	7	1	2	4	8	5	3
5	8	3	9	6	7	2	4	1
2	7	5	3	9	1	4	8	6
8	9	6	4	5	2	3	1	7
3	1	4	7	8	6	9	2	5
8	5	6	3	2	7	4	9	1
3	4	9	5	1	8	7	2	6
2	7	1	9	6	4	8	5	3
7	8	2	6	3	1	9	4	5
4	6	5	8	7	9	3	1	2
9	1	3	4	5	2	6	7	8
1	2	4	7	8	3	5	6	9
6	9	8	1	4	5	2	3	7
5	3	7	2	9	6	1	8	4
3	1	2	8	5	6	4	7	9
8	9	6	2	7	4	5	1	3
4	7	5	9	1	3	8	2	6
2	5	1	4	3	8	6	9	7
9	3	4	7	6	1	2	5	8
6	8	7	5	9	2	1	3	4
1	6	8	3	2	9	7	4	5
7	2	3	6	4	5	9	8	1
5	4	9	1	8	7	3	6	2

#### MOTS À MOTS N°056

1/ FAMILIER - 2/ DÉPLACER - 3/ LABRADOR.

## CINÉMA

## Un film congolais au festival de Rotterdam

La 44<sup>e</sup> édition du Festival international du film de Rotterdam aura lieu du 21 Janvier au 1 Février 2015. Un des plus grands événements cinématographiques publique dans le monde auquel prendra part une délégation congolaise avec le film du jeune réalisateur congolais Ori Huchi Koziya Kayser.

Dans *Épicuria Adulterous eyes of Doves* qui sera diffusé les 22 et 23 janvier à Rotterdam, Ori Huchi Koziya Kayser expérimente une nouvelle écriture cinématographique à laquelle on n'est pas habitué au Congo. À la place d'un récit linéaire et explicite, il met en avant la déconstruction et la suggestion.

Ce film a été tourné il y a deux ans dans le cadre du collectif Tozali créé pour réunir les compétences des acteurs du paysage audiovisuel et cinématographique dans l'espoir de l'émergence du cinéma congolais. C'est en 2011 que le réalisateur congolais fait son premier documentaire *Joe et moi*. Il se situe dans un style hybride, oscillant entre la fiction et le documentaire. Le cinéma est pour lui une passion, une expérience personnelle du vécu quotidien.

Chaque année, le festival international du film de Rotterdam célèbre un certain nombre de films remarquables avec une variété de récompenses. Bon nombre de ces prix sont décernés par des jurys internationaux, tandis que plusieurs des lauréats sont choisis par le public.

*Hermione Désirée Ngoma*

## COMPÉTITION INTER-SCOLAIRE

## Le collège 8 mars 1965 vainqueur au ndzango

**Le concours inter-scolaire organisé sur le thème «jeunesse sans sida» du 6 décembre au 10 janvier à Brazzaville, par l'association Jeunesse positive a été sanctionné par la victoire de l'équipe du Collège d'enseignement général (CEG) 8 mars 1965, face à la formation sportive de l'Institut de gestion au développement économique (IGDE).**

Cette finale, qui a opposé au ndzango le CEG 8 mars 1965 à l'IGDE, s'est soldée par un score final de 100 points à 80. Au football, l'IGDE a battu l'équipe Tout est technique au tirs aux buts par 5 à 4.

Le CEG 8 mars, vainqueur de la compétition au ndzango, a reçu un trophée muni d'une enveloppe financière dont le coût n'a pas été révélé. L'IGDE quant à lui sacré champion au football, s'est contenté d'un trophée.

D'après le président de l'association Thegi Fortuné Mampassi, l'objectif visé par cette compétition consiste à édifier les jeunes sur le VIH/Sida en milieu scolaire. Et, le choix du sport comme canal de diffusion des différents aspects de lutte contre la maladie, est justifié par le fait qu'il est source de mobilisation des foules et d'unité des peuples.

Au terme de la cérémonie, un des bénéficiaires de la formation sur la technologie de l'information et de la communication n'a pas caché

sa satisfaction: «je remercie



Le directeur avec l'équipe après la victoire (crédit-adiac)

l'association Jeunesse positive pour la formation dont j'ai bénéficié. Au départ je la prenais pour de la blague. Mais après deux jours de formation j'y ai pris goût et commencé à découvrir beaucoup

de choses par Internet». Le directeur de l'établissement 8 Mars, Etienne Mayinda : « la victoire de l'école ne m'a pas surpris, car nous avons constitué une équipe de jeunes filles très

per également aux grandes compétitions ».

Notons que ce concours a duré un mois et demi. Les jeunes ont bénéficié d'une formation sur les technologies de l'information et de la

dynamiques dès que l'opportunité s'est présentée. Elles ont prouvé de quoi elles étaient capables. Ces filles ont du talent, elles ont donné espoir aux collègues qui souhaiteraient partici-

communication. Ils ont participé aux ateliers de groupe, à des conférences sur la protection de leur environnement, le VIH/sida, le changement climatique et à des séances de dépistage.

*Lydie Gisèle Oka*

## BRIN D'HISTOIRE

## La Conférence nationale de 1972

Après le coup d'État manqué, conduit par Ange Diawara, le président Marien Ngouabi organise une Conférence nationale, du 31 juillet au 7 août 1972. Cette Conférence-là certains l'ignorent, d'autres s'en souviennent à peine. La conférence nationale de 1972 est la preuve, si besoin en était, que dans la recherche des réponses aux problèmes de la nation, le Congo a toujours été à l'avant-garde de solutions novatrices.

La Conférence nationale de 1972 réunit toutes les forces vives de la nation, même les étudiants vachards de la Feanf-Aec (Fédération des étudiants africains en France et l'Association des étudiants congolais) y prennent part. C'est à cette occasion que le public congolais découvre Jean Opa, Paul Nzété et Jean-Martin Mbemba. Ce dernier émet des critiques sévères à l'endroit de certains de ses camarades qu'il accuse de vouloir inféoder l'Aec au Parti congolais du travail. Sa prestation est très appréciée par le public.

Jean Martin Mbemba est né le 13 août 1942. Date prédestinée ou signe précurseur d'un destin politique national ? Ce qui est sûr, c'est que 21 ans plus

tard, à la même date, le 13 août 1963, le peuple congolais déclençait la révolution des 13, 14 et 15 août 1963. En 1975, après sa fracassante prestation politique de 1972, il rentre au Congo. Il est avocat.

Jean Martin Mbemba défend de nombreuses personnalités congolaises, au cours des procès politiques qui ont émaillé la vie politique au Congo. À l'étranger, il assure en 1988, la défense d'Abdoulaye Wade. Un an avant, au sein d'un collège d'avocats dirigé par maître Vergès, il défend Klaus Barbie, poursuivi pour « crime contre l'humanité. Beau palmarès professionnel.

Le retour au pouvoir de Denis Sassou Nguesso en octobre 1997 lui permet, le 2 novembre 1997, de retrouver le gouvernement en qualité de ministre du Travail et de la Sécurité sociale. À l'occasion du remaniement du 12 janvier 1999, il change de portefeuille. Il devient garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits humains. Lors des élections de 2002, il est réélu député d'Ignié et conseiller municipal de Ouenzé. Il choisit de rester au gouvernement. Le 7 janvier 2005, il est désigné ministre d'État, ministre de la Fonction

publique et de la réforme administrative. Lors des élections de 2007, il est réélu député d'Ignié. À l'occasion du remaniement du 15 septembre 2009, il quitte le gouvernement. Peu de temps après, le 7 octobre 2009, Jean Martin Mbemba est nommé président de la Commission nationale des droits de l'homme (Cndh)

19 ans après la Conférence nationale de 1972, il participe, en 1991, à la Conférence nationale souveraine. Il est président du comité de rédaction du règlement intérieur. Candidat malheureux au poste de Premier ministre de transition, il est nommé, le 15 juin 1991, garde des Sceaux, ministre de la Justice, chargé des réformes administratives, dans le gouvernement dirigé par André Milongo, jusqu'au 21 mai 1992. Candidat aux élections législatives, il est élu député d'Ignié, mais à l'élection présidentielle de 1992, face aux cadors de la politique congolaise, il occupe la 11<sup>ème</sup> position.

Certains cadors son décédés, d'autres se sont mis en marge de la politique. La voie est royale pour Jean Martin Mbemba pour la prochaine présidentielle de 2016. En effet, de tous les Congolais

ayant présidé l'historique Aec, Jean Martin Mbemba est, sans doute, le plus emblématique et celui qui est le mieux armé pour peser de son poids professionnel et politique sur l'élection de 2016 ; mais à 73 ans, il est, d'ores et déjà, iniquement mis hors jeu par la Constitution du 20 janvier 2002. En créant l'Up (Union pour le progrès), à l'évidence, c'est la prise de pouvoir qu'il vise. Il en a donné la preuve en 1992. A-t-il abdiqué ? Son éventuelle capitulation serait dommage pour la qualité de la prochaine compétition électorale présidentielle. Comme je le répète, à l'envi, dans un monde aussi pauvre en présidentiables de qualité, il est regrettable que nos rares cadres soient ainsi disqualifiés par des dispositions discriminatoires et anti démocratiques d'une Constitution qui a fait son temps, et pour cause ! Dommage aussi que cette belle trajectoire politique, démarrée à la Conférence nationale de 1972, finisse dans un cul-de-basse-fosse juridique. Au demeurant, c'est mon point de vue, Jean Martin Mbemba est un candidat intrinsèquement crédible pour les joutes électorales de 2016.

*MFUMU*